INFORMATIONS

cadre de vie
développement urbain
culture
associations
festivités

Lou Bouïarguié

Le magazine de l'information municipale

Bouill@rgues

*avec le tag ce magazine se prolonge sur votre smartphone

n°17 | juin 2012

Elisabeth Abessolo, Mezzo-Soprano
Pascal Marin, Ténor
MC Chevalier, chef de chœur
Kamala Calderoni, Soprano
Norbert Dol, Baryton

Orchestre polyphonique de Nîmes
Ensemble Sinfonietta
Chœur de Lozère
L'accroche Rayée, chorale d'enfants (Bouillargues)
Participation d'associations de Bouillargues
Participation du Centre Français de Tauromachie
Des figurants régionaux

Carmen

14 juillet à 22h00

dans les arènes de Bouillargues

Bouillargues
en Costières

Accents sur...

sommaire

- 3 Éditorial
- 4 - 8 Travaux du conseil
- 9 Investissements EAU
- 10 - 11 Lignes du budget
- 12 - 15 Environnement
- 16 - 21 Jeunesse
- 22 - 23 Comité socio culturel
- 24 - 25 Culture
- 27 - 31 Brèves
- 33 Agenda
- 35 Programme féria
- 36 - 39 Aînés
- 40 - 43 Sports et loisirs

LE TAG

MODE D'EMPLOI

- Télécharger gratuitement le lecteur de code 2D (ou "tag") sur l'application store de votre smarphone ("mobile tag" sur IPhone ou cherchez "lecteur qr code")
- Lancez le lecteur de code 2D. La caméra s'ouvre automatiquement. Sur certains téléphones, le tag est reconnu immédiatement, sur d'autres modèles il faut le photographier.
- Accédez aux contenus multimédia.
- Astuce : approchez lentement le téléphone vers le tag, celui-ci doit être au milieu de l'écran.
- Nécessite une connexion 3G

INFOS ASSOS

PERMANENCE POUR LES ASSOCIATIONS

Concernant les réservations de salles ou autre, une permanence est assurée par Mme Potavin le mercredi matin uniquement.
Les réservations peuvent être effectuées par téléphone : 04 66 20 67 48 (le mercredi matin) ou sur le site "sallesmunicipales.fp@laposte.net"

Horaires de la mairie

Tous les jours :
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h
sauf le vendredi fermeture à 17h
Tél. 04 66 20 10 88, fax. 04 66 20 44 96
mairie.bouillargues@wanadoo.fr
Adresse bulletin municipal :
loubouiarguie@orange.fr

PEFC
Journal de Bouillargues
Directeur de la publication : Maurice Gaillard
Rédacteur en chef : Françoise Lacassagne
Comité de rédaction :
Mmes Garnier, Cheiron et Lambertin
Régie photos : mairie de Bouillargues, les associations

Conception/réalisation :
ASHAÉ communication, tél. 06 45 36 43 48

Reproduction charte graphique interdite

Ça va bouger sous le soleil !

(Édito)

"Les arrêts-minutes mis en place en début de mandat, basés sur le civisme de chacun, sont, je l'avoue, inopérants. Nous les remplacerons par une zone de stationnement à durée limitée gratuite et contrôlée (zone bleue) au moyen du disque européen de stationnement..."

// Pour sa deuxième édition, le festival du cinéma "Costière Attitude" (du 6 au 8 juillet), comptera un jour supplémentaire... Le 14 juillet sera l'occasion de vous proposer dans nos arènes une "Carmen" brûlante à souhait... En septembre, premier salon du livre appelé "Lire en Costière"...

Chers concitoyens,
Chers amis ,
L'édition de notre journal en début d'été est toujours teintée d'un avant-goût de vacances. Nous utiliserons cette période calme pour procéder à quelques changements pour le stationnement et le sens de circulation.
Les arrêts-minutes mis en place en début de mandat, basés sur le civisme de chacun, sont, je l'avoue, inopérants. Nous les remplacerons par une zone de stationnement à durée limitée gratuite et contrôlée (zone bleue) au moyen du disque européen de stationnement. Par la suite **le plan de circulation sera légèrement modifié** avec pour objectifs : rendre le flux des véhicules plus cohérent et réduire leur vitesse, respecter les piétons et les cycles et ainsi améliorer la sécurité de tous les usagers.
Nous vous communiquerons l'ensemble des informations sous forme d'un bulletin distribué individuellement.
L'été est aussi l'occasion de profiter de soirées agréables et la "Costière Attitude" fera de nouveau parler d'elle! En effet, pour sa deuxième édition, le **festival du cinéma "autour de Jacques de Baroncelli"** (du 6 au 8 juillet), comptera un jour supplémentaire de programmation.
Le 14 juillet sera l'occasion de vous proposer dans nos arènes une **"Carmen"** brûlante à souhait. Enfin la dynamique délégation de la culture innovera en septembre avec **le premier salon du livre appelé "Lire en Costière"** dédié aux empreintes laissées sur notre territoire par les occupants au fil des siècles et en particulier par les Romains.
Je terminerai en vous rappelant que la **fête votive** permettra aux "festaïres" de se replonger dans nos racines culturelles et traditionnelles. Des accidents malheureusement survenus sur d'autres communes les années précédentes, nous obligerons à appliquer des règles de sécurité très strictes (charte de la préfecture), sous peine de voir nos abrivado, bandido, célébrées depuis des dizaines d' années, disparaître...

Je vous souhaite, avec le conseil municipal, un bel été ensoleillé et de bonnes vacances.■

MAURICE GAILLARD,
MAIRE DE BOUILLARGUES

Comptes-rendus des conseils municipaux

SÉANCE DU 21 FÉVRIER 2012

Débat d'orientation budgétaire 2012

- **La loi de finance 2012** prévoit un système de péréquation pour l'attribution des dotations aux collectivités, péréquation qui se calculera à l'échelon intercommunal, soit pour Bouillargues, au niveau de Nîmes Métropole.
- **S'agissant de la TEOM**, la part variable est peu incitative ; aussi la communauté d'agglomération n'a pas prévu son instauration dans l'immédiat.
- **Les valeurs cadastrales** devraient évoluer de + 1.8 en 2012.
- **La Cour des comptes** dans son rapport annuel, indique "qu'un ralentissement plus marqué des dépenses publiques est désormais indispensable".
- **S'agissant de la dette par habitant**, elle est aujourd'hui de 652€ : ce montant s'explique d'abord par le bail consenti pour la gendarmerie à raison de 48% environ, de l'augmentation de la population pour 8% et de l'augmentation de l'auto-financement pour 44%.
- **Le montant des dépenses imprévues a été réduit.**
- **Les inscriptions de recettes de fonctionnement** seront affinées au fur et à mesure que les montants seront notifiés.
- **L'attribution de compensation versée par Nîmes métropole** devrait être minorée du montant correspondant au coût de la mutualisation de la D.S.I. (vidéoprotection et hébergement du serveur informatique).
- **S'agissant de la CAF nette** (capacité d'autofinancement), elle se calcule à partir du virement de la section de fonctionnement augmenté du montant des amortissements, auxquels il faut enlever le capital remboursé (en section d'investissement).

Son montant est de 2 000 000€ en 2012.

SERVICES MUNICIPAUX

✱ **HORAIRES MAIRIE :**
Tous les jours de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h (fermeture à 17h le vendredi)
Tél. 04 66 20 10 88 - Fax : 04 66 20 44 96
mairie.bouillargues@wanadoo.fr

✱ Secrétariat du maire :
Tél. 04 66 20 67 32

✱ Etat Civil :
Tél. 04 66 20 10 88

✱ Location des salles :
Horaires d'ouverture de la mairie (uniquement le mercredi matin) - Tél. 04 66 20 67 48

✱ Cantine Scolaire :
Du mardi au jeudi - Tél. 04 66 20 67 49

✱ Service comptabilité :
Tél. 04 66 20 67 39/46

✱ Service élections :
Tél. 04 66 20 67 46

✱ Service scolaire :
(fermé le mercredi) - Tél. 04 66 20 67 30

✱ Service agricole :
(fermé le mercredi) - Tél. 04 66 20 67 30

✱ Service emploi - Antenne Mission locale jeunes :
Fermé le mercredi après-midi. Tél./Fax : 04 66 20 69 75
pointemploi.bouillargues@orange.fr

✱ Service C.C.A.S :
Lundi, mardi, jeudi et vendredi après-midi.
Tél. 04 66 20 67 45

✱ Présence 30 :
Tél. 06 82 53 39 85

✱ ALSH :
Tél. 04 66 20 16 66 ou 06 76 48 58 53

✱ Police municipale :
Tél. 04 66 20 67 38

✱ Services techniques :
Du lundi au vendredi de 7h45 à 12h et de 13h30 à 17h.
Tél. 04 66 57 61 74

✱ Eclairage public et travaux voirie :
Tél. 04 66 20 67 37

✱ Urbanisme :
Tél. 04 66 20 67 33 (le matin)

✱ Environnement (Nîmes-Métropole) :
Tél. 04 66 02 54 54

✱ Tri sélectif/ordures ménagères :
Tous les jours, sauf le mercredi. Ramassage des ordures ménagères les lundi, mercredi et vendredi matin. Uniquement les mercredi et vendredi pour les écarts. ramassage de la collecte sélective (bacs ou sacs bleus). Le mardi ou le jeudi matin en fonction de la localisation de l'habitation.

✱ Eau potable
SAUR : Tél. 04 30 62 10 01

✱ Assainissement :
Tél. 04 66 20 26 46, n° VERT : 0811 900 50

✱ Conciliateur de justice :
Sur rendez-vous de 9h à 12h - Tél. 04 66 20 67 30

Concernant les investissements, la commune a rencontré quelques difficultés pour trouver les financements correspondants, plusieurs établissements bancaires ayant répondu qu'ils ne financeraient que très peu ou pas du tout les collectivités. A ce jour, un total de 1.8 million de financement restent possibles.

Avenant n° 1 au marché de travaux signé avec la SN Volpillière

Il s'agit du marché de démolition dans le cadre des travaux de réhabilitation et d'extension du bâtiment Blachère. Il nécessite la signature d'un avenant qui concerne la "dépose des dalles de sol de la salle polyvalente au 1er étage".

Le conseil municipal approuve à l'unanimité l'avenant n° 1 au marché initial pour un montant de 12 250€ HT soit 14 609.14€ TTC, portant le montant du marché initial à un total de 48 962.78€ HT soit **60 898.98€TTC**.

Forum de l'artisanat : demande de subventions

Le coût total de l'organisation de cette manifestation s'élève à 3 955€. Cette année, les communes de Garons et Caissargues ont été sollicitées pour participer au financement de cette action, à hauteur de 500€ chacune. Une subvention est également demandée à la mission locale qui participe traditionnellement à cette manifestation. Le budget du forum ainsi que les demandes de subventions auprès des partenaires de la commune sont approuvés à l'unanimité.

Financement de la scolarité des enfants inscrits dans le secteur privé

La loi relative aux libertés et responsabilités locales, garantit la parité de financement entre les écoles élémentaires publiques et privées sous contrat d'associations quant elles accueillent des élèves scolarisés en dehors de leur commune de résidence. Il est néanmoins précisé que le montant de la contribution de la commune de résidence ne peut être supérieur au coût que cela aurait représenté s'il avait été scolarisé dans une de ses écoles publiques.

Compte tenu des écarts entre les contributions pouvant être attribuées par les communes à une même école privée, il a paru nécessaire de rechercher la diminution de ces écarts sur un même territoire, pour éviter à terme des variations dans les financements de l'école et des stratégies d'évitement.

Un travail entre les six communes de l'agglomération disposant d'une école privée sur leur territoire : Bezouce, Générac, Saint-Gilles, Nîmes, Bouillargues et Caissargues a permis de trouver un consensus pour l'application de la loi. A Bouillargues, huit enfants sont scolarisés dans des écoles privées situées à l'extérieur de la ville.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité d'une part la contribution de la commune au financement de la scolarité des enfants dans les écoles privées élémentaires situées hors de son territoire, et d'autre part le montant minimum correspondant aux frais, calculé par la commune de Générac, soit 224€ par enfant.

Projet de logements sociaux : vente de terrain à la société "Un toît pour tous"

La société "Un toît pour tous" envisage de réaliser un petit collectif de 9 logements sociaux.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité la vente des parcelles cadastrées section AE n° 85, 219, 222 et 223, au prix de 175 000€.

Émission dun vœu contre la libéralisation des droits de plantation de vignes

Deux décisions contraires font peser un risque lourd sur les viticulteurs français : réduction du potentiel de production, et libéralisation de la plantation des vignes.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité de prendre une position contre cette décision de libéraliser la plantation de vignes à compter du 1er janvier 2016.

L'intégralité des procès verbaux des conseils municipaux est consultable en mairie et sur le site Internet officiel de la mairie

Dénomination du stade municipal

Le conseil municipal accepte à l'unanimité de donner le nom de "Claude Bordas" au stade municipal *(pour infos M. Bordas s'est beaucoup investi dans le milieu sportif et a été conseiller municipal).*

SÉANCE DU 8 MARS 2012

Attribution des subventions municipales 2012

■ Une subvention de 10 000€ au CCAS est approuvée par 22 voix et 3 abstentions.

■ L' OGEC Charles Péguy :

➸ Forfait communal :
(291€ x 41 élémentaires) + (1110€ x 21 maternelles) = 35 241€. Une convention sera nécessaire.

➸ Sorties scolaires : 1240€, soit 20€ par élève Bouillarguais.

➸ Subvention pour la prise en charge du transport des élèves au centre Némausa au cours du 1er semestre 2012.

➸ Subvention de 150€ au titre du fonctionnement de la BCD de l'école.

Le forfait communal et les subventions à l'OGEC Charles Péguy sont approuvés par 22 voix pour 3 abstentions (MM. Raffin et Martin - Mme Chabaud).

■ Ecole primaire Marcel Pagnol :

➸ Les sorties scolaires :
La municipalité a souhaité augmenter le montant de la participation de la commune afin que la charge pour les familles soit le moins élevée possible.
Le conseil municipal approuve une subvention de 4 000€ à l'école primaire par 22 voix pour 3 abstentions (MM. Raffin et Martin - Mme Chabaud).

■ Ecole maternelle M. Brès :

➸ Les sorties scolaires ou animations pédagogiques :
Les élus ont souhaité verser une aide à l'école maternelle, à hauteur de mille euros, afin d'aider une classe à organiser un projet pédagogique.
Le conseil municipal approuve par 22 voix pour et 3 abstentions (MM. Raffin et Martin - Mme Chabaud).

■ Subventions autres associations et signature des conventions : 110 130€

➸ L'ALB a été augmentée de 200€ compte tenu du nombre d'adhérents

➸ L'ASB bénéficie également d'une augmentation de 100€

➸ Le comité socio-culturel qui met en place le ciné-club et prend en charge l'achat des films, sera aidé à hauteur de 600€

➸ La Péña taurine l'Embestida voit sa subvention ramenée à 900€ par rapport à l'année 2011 où l'association fêtait ses dix ans

➸ Deux nouvelles associations, l'Union des parachutistes et l'atelier des mini-pouces, qui regroupe les assistantes maternelles de la commune, perçoivent respectivement 100 et 200€.

Le conseil approuve à l'unanimité le tableau des subventions et les différentes conventions, sachant que MM. Illouz, Séguéla et

La TA
Pour se simplifier la taxe…

La taxe d'aménagement (TA) a remplacé l'ensemble des taxes et participations d'urbanisme existantes et ce depuis mars 2012. Elle permet ainsi d'unifier les régimes de l'ensemble de ces taxes et de mettre fin aux particularismes. Par ailleurs, fusionnant des taxes dont les produits étaient précédemment affectés à trois types de collectivités différentes, la TA comprend une part communale, une part départementale et une part régionale.
Elle est instituée :
⇨ pour la part communale, de plein droit dans les communes dotées d'un POS ou d'un PLU;
⇨ pour la part régionale, sur délibération du conseil régional;
⇨ et pour la part départementale, par délibération du conseil général dans toutes les communes du département.
A l'instar de la TLE, elle est due par le bénéficiaire de l'autorisation de construire ou d'aménager, et est établie sur la construction, la reconstruction ou l'agrandissement des bâtiments.

Mme Cheiron, membres d'associations subventionnées, ne participent pas au vote.

➸ L'association la "Clairière aux Oisillons" a sollicité pour sa part une subvention de 80 000€ afin de pouvoir équilibrer son budget.

Sans observation, le conseil municipal approuve à l'unanimité.

Personnel municipal

■ Mise à jour du tableau des effectifs

Il est approuvé par 22 voix pour et 3 abstentions (MM. Raffin et Martin - Mme Chabaud).

■ Répartition des enveloppes du régime indemnitaire

Le tableau des enveloppes budgétaires présenté est approuvé à l'unanimité.

Vote des Taux de fiscalité directe locale 2012

Les taux des impôts directs n'augmentent pas depuis 2009, les bases augmentent, les taux du conseil général et du conseil régional augmentent, mais ils ne concernent pas la commune.

A l'issue de ces échanges, le conseil municipal approuve par 22 voix pour et 3 abstentions (MM. Raffin et Martin - Mme Chabaud) les taux des impôts directs tels qu'indiqués ci-dessous :

➸ Taxe d'habitation 15.40%

➸ Taxe foncière 25.23%

➸ Taxe foncière (non bâti) 56.82%

Budget Primitif 2012 de la commune (annexe n°2)

Le budget communal sera voté par chapitre, en section de fonctionnement comme en section d'investissement, en dépenses comme en recettes.

➸ Les recettes prévisionnelles de fonctionnement augmentent de 6%.

➸ Le chapitre 002 qui représente l'excédent de fonctionnement reporté, se monte à plus d'un million deux cents mille euros.

➸ Le compte 75 qui regroupe les loyers perçus par la commune est en baisse de 90% par rapport à l'année dernière en raison de la fin du troisième loyer payé par la SNI qui a signé un bail emphytéotique avec la commune pour la gestion de la gendarmerie.

➸ En section d'investissement, les dépenses augmentent de 25% en raison des travaux de construction de la future maison des associations au parc Blachère et du centre de loisirs. S'ajoutent à ces dépenses d'importants travaux de voirie. Ce sont des dépenses correspondant à des investissements concrets, et qui se différencient des dépenses telles que le remboursement des emprunts.

➸ Le compte 16 - remboursement des emprunts, est lui aussi diminué de 48% du fait de la fin de l'emprunt à court terme contracté pour solder le prêt relatif à la construction de la gendarmerie.

➸ Au compte 204 a été inscrite une somme de 30 000€ à verser éventuellement sur le budget annexe de la MAPAD si d'importants travaux s'avéraient nécessaires.

➸ Enfin aux comptes 21 et 23 sont respectivement prévues les dépenses suivantes : achats de terrain, réfection de la façade des écoles, la vidéoprotection, les travaux dans les bâtiments sportifs, pour le premier et la construction de la maison des associations et du centre de loisirs, les travaux de voirie, pour le compte 23.

➸ En recettes, un nouvel emprunt de 2 100 000€ a été inscrit afin de financer les investissements : un prêt de 100 000€ à taux 0 est consenti par la caisse d'allocations familiales, la Caisse des Dépôts octroie un prêt de 1 000 000€ au taux de 4.5 %, la Caisse d'Epargne un prêt de 500 000€ et le Crédit Agricole un prêt de 500 000€ à 4.40%

Chaque chapitre ayant fait l'objet d'un vote, l'ensemble du budget primitif 2012 est approuvé par 19 voix pour, 1 abstention (M. Meyrueis) et 5 voix contre (MM. Illouz, Raffin et Martin - Mmes Chapon et Chabaud) tel qu'arrêté aux montants suivants :

■ Section de fonctionnement

Dépenses : 7 059 305.52 euros
Recettes : 7 059 305.52 euros

■ Section d'investissement

Dépenses : 6 837 692.71 euros
Recettes : 6 857 310.38 euros

■ Restes à Réaliser (RAR) de l'exercice 2011

Dépenses : 19 617.67 euros soit une section investissement équilibrée à hauteur de 6 857 310.38 euros.

Le budget total 2012 s'élève ainsi à un montant de 13 916 615.90 euros.

Budget annexe 2012 de la résidence du Languedoc

Il est approuvé par 22 voix pour et 3 voix contre(MM. Raffin et Martin - Mme Chabaud) selon les montants suivants :

■ Section de fonctionnement

Dépenses : 201 726.73 euros
Recettes : 201 726.73 euros

■ Section d'investissement

Dépenses : 256 037.72 euros
Recettes : 256 037.72 euros

Soit un budget primitif 2012 équilibré à 457 764.45 euros.

Budget annexe 2012 Caveaux

Le budget primitif 2012 est adopté par 24 voix pour et 1 voix contre (M. Martin) tel qu'arrêté aux montants suivants :

■ Section de fonctionnement

Dépenses : 18 901.43 euros
Recettes : 18 901.43 euros

Emprunts

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le lancement de l'emprunt de 500 000€ auprès de la caisse d'Epargne et de 1 000 000€ auprès de la CDC.

Schéma départemental des aires d'accueil des gens du voyage

Le nouveau schéma départemental reconduit dans sa globalité les aires d'accueil déjà préconisées dans le schéma de 2004.

A ce jour seules Nîmes et Alès ont réalisé une aire respectivement de 40 et 26 places. Bagnols sur Cèze est en cours de construction.

Les communes suivantes ont toutes déposés un projet validé par la Préfecture, mais les travaux n'ont pas encore démarré : Aigues-Mortes, Bouillargues-Manduel, Marguerittes, Laudun, Les Angles, Villeneuve les Avignon, Rochefort du Gard, Vauvert, Pont Saint Esprit, La Grand-Combe, Le Grau du Roi, Saint Christol des Alès, Saint-Gilles et Uzès.

Pour les communes appartenant à la communauté d'agglomération Nîmes Métropole, le transfert de la compétence a entraîné des retards dans le démarrage de certains projets.

Enfin, le nouveau schéma départemental prévoit deux aires de grands passages : sur le secteur de Nîmes, elle pourrait se situer sur la commune de Bellegarde. S'agissant de la région d'Alès, aucun projet n'est en cours car les besoins n'ont pas été clairement identifiés.

Le schéma départemental pour l'accueil des gens du voyage du Gard 2012-2018 est approuvé à l'unanimité.

Bon à savoir

Les comptes-rendus intégraux des conseils muncipaux sont consultables en mairie ou sur le site officiel www.bouillargues.fr

Nous savons tous que l'eau fait partie intégrante de notre patrimoine collectif et que sa préservation est un enjeu majeur pour l'avenir

Les investissements sur l'eau et l'assainissement

Ayant la compétence de l'eau et de l'assainissement,Nîmes Métropole a investi en 2008 environ 1 500 000€ sur les canalisations de l'eau et de l'assainissement. Notre volonté est de réduire les fuites de ces canalisations, pour le respect de l'écologie et de notre économie.
Il faudra rajouter à ces chiffres environ 300 000€ sur les futurs travaux de réfection des réseaux de la rue des Pins en 2012/2013.

Investissements de 2008 à 2011
Travaux sur les réseaux d'eau potable et d'eaux usées à Bouillargues

2008-2009	Budget eaux usées	Budget eau potable
Collecteur principal	455 000€ TTC	
Rues Cambon - Pont des Isles et route de Rodilhan	307 000€ TTC	375 000€ TTC
2010-2011		
rue des Vignes	21 900€ TTC	64 000€ TTC
rue de Provence	43 000€ TTC	42 500€ TTC
2011		
Mise en place système de comptage		99 000€ TTC
rue des Cardonniers		14 800€ TTC
rue de la Guarène	9 000€ TTC	
TOTAL	**835 900€ TTC**	**595 300€ TTC**

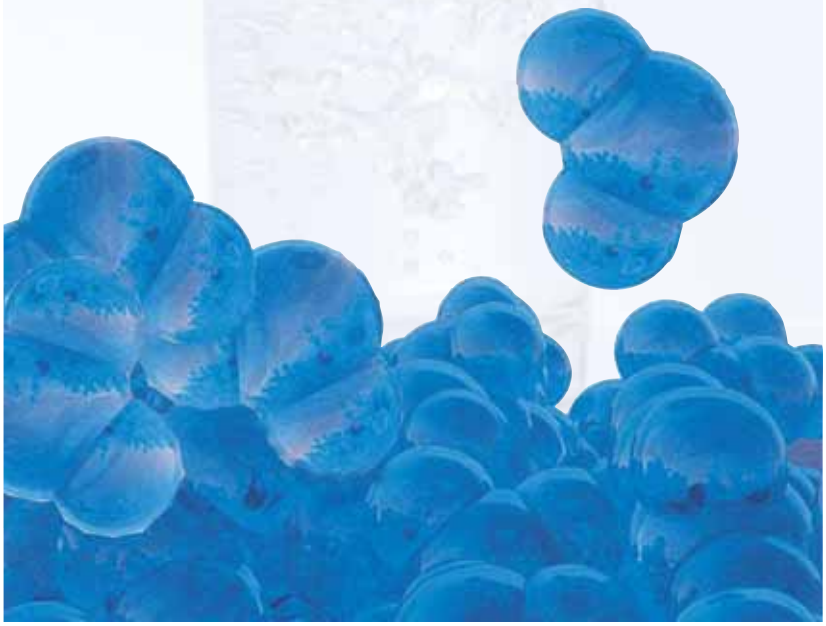

Ressource indispensable et précieuse, l'eau devient un peu plus chaque jour, un enjeu majeur pour l'avenir. Aujourd'hui plus que jamais, la protection de l'eau entre dans une démarche globale de développement durable, avec la mise en place de politiques publiques spécifiques et le nécessaire changement de comportements des citoyens.
Si la préservation et la gestion des ressources mobilisent à Bouillargues plusieurs partenaires, la commune se montre particulièrement attentive au bon entretien de son patrimoine et à la recherche de solutions optimales pour garantir aux habitants une eau de qualité.

Denis Calvié
1er adjoint et vice-président de Nîmes Métropole

Les grandes lignes du budget 2012

Le budget est l'acte juridique qui prévoit et autorise toutes les dépenses et les recettes pour une année civile. Son élaboration et son adoption constituent une phase essentielle de la gestion de la collectivité. Il traduit en effet les orientations politiques de la ville et détermine les moyens à mettre en œuvre.

RAPPEL

LES CHIFFRES DE 2011

LE COMPTE ADMINISTRATIF

Ce document budgétaire retrace toutes les dépenses effectuées et toutes les recettes réalisées durant l'année précédente (soit 2011). Il est établi par l'ordonnateur (le maire), il est le pendant du compte de gestion du comptable (le percepteur). Ces deux documents doivent être identiques en tous points, ils ont été votés par le conseil municipal du mardi 29 mai 2012.

COMPTE ADMINISTRATIF 2011 EN €

Dépenses de fonctionnement		Recettes de fonctionnement	
Charges à caractère général	1 148 381	Excèdent reporté	64 9731
Charges de personnel	2 042 146	Atténuation de charges	69 343
Dèpenses imprévues	0	Opérations d'ordres	36 358
Virement section d'invest.	1 881 582	Produits des services	254 176
Opérations d'ordres	151 577	Impôts et taxes	3 912 776
Autres charges de gestion	596 589	Dotations et participations	1 292 669
Charges financières	178 579	Autres produits de gestion	616 740
Charges exceptionnelles	697	Produits exceptionnels	8433
TOTAL	5 999 553	TOTAL	6 840 230

Dépenses d'investissement		Recettes d'investissement	
Déficit reporté d'invest.	1 995 087	Virement de la section de F.	1 881 582
Opérations d'ordre de transfert	36 358	Opérations d'ordres de transf	151 577
Emprunts et dettes assimilées	1040953	Dotations, fonds divers	2 309 161
Immobilisations corporelles	84 527	Subventions d'investissem.	368 704
Subvent. d'équipement		Emprunts et dettes assimilées	540 000
Immobilisations corporelles	586 102		
Immobilisations en cours	1 101 788		
TOTAL	4 844 817	TOTAL	5 251 026

Dépenses de fonctionnement 2012

Total : 7 059 305,52€

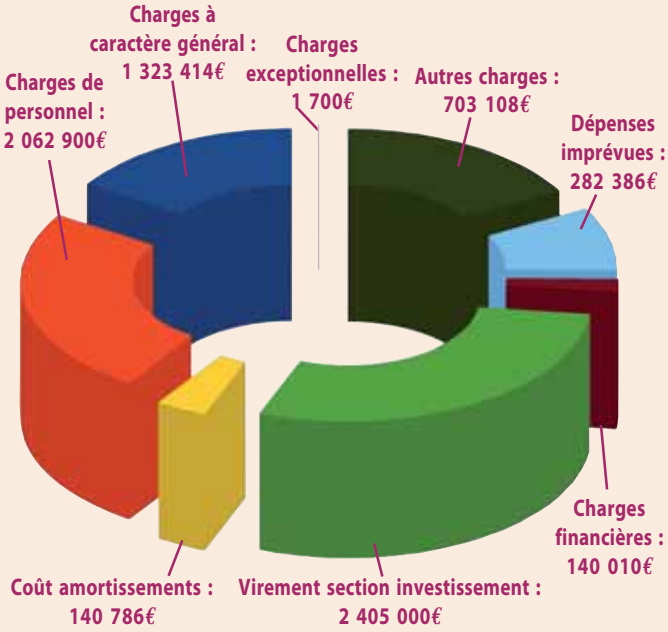
Charges à caractère général : 1 323 414€
Charges exceptionnelles : 1 700€
Autres charges : 703 108€
Charges de personnel : 2 062 900€
Dépenses imprévues : 282 386€
Charges financières : 140 010€
Coût amortissements : 140 786€
Virement section investissement : 2 405 000€

Recettes de fonctionnement 2012

Total : 7 059 305,52€

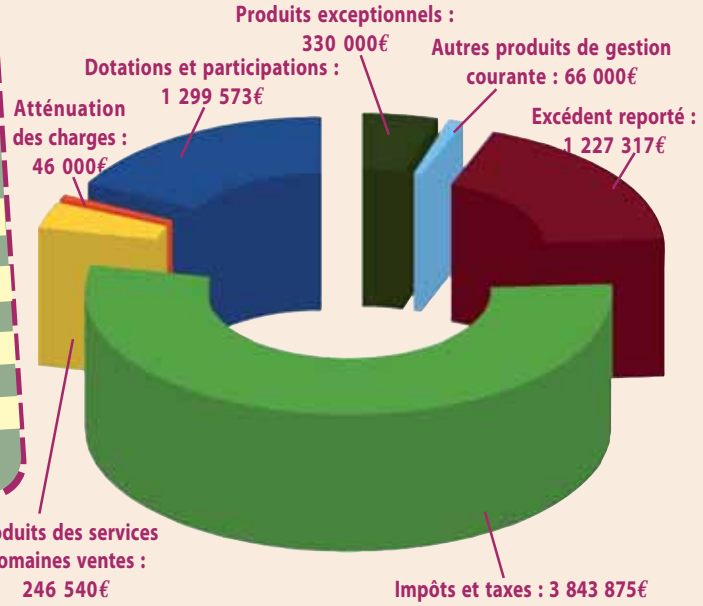
Produits exceptionnels : 330 000€
Autres produits de gestion courante : 66 000€
Dotations et participations : 1 299 573€
Atténuation des charges : 46 000€
Excédent reporté : 1 227 317€
Produits des services domaines ventes : 246 540€
Impôts et taxes : 3 843 875€

COMPOSITION DU BUDGET

■ **Il comprend la section de fonctionnement,** dédiée aux services nécessaires à la vie des habitants,

■ **et la section d'investissement** qui assure l'amélioration de l'ensemble des structures municipales et du cadre de vie.
Chaque section doit être présentée en équilibre, et les deux sont liés par l'utilisation de l'épargne, toujours dégagée sur le budget de fonctionnement.

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 2012

Total : 6 857 310,38€

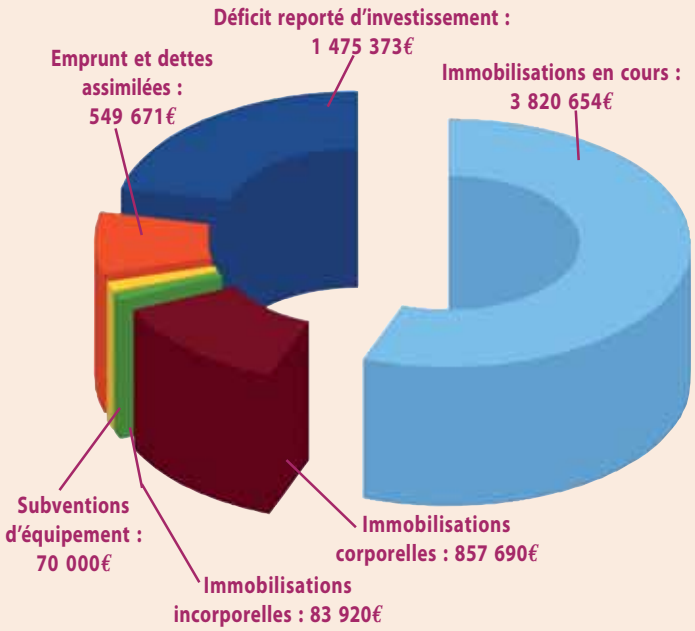
Déficit reporté d'investissement : 1 475 373€
Emprunt et dettes assimilées : 549 671€
Immobilisations en cours : 3 820 654€
Subventions d'équipement : 70 000€
Immobilisations corporelles : 857 690€
Immobilisations incorporelles : 83 920€

RECETTES D'INVESTISSEMENT 2012

Total : 6 857 310,38€

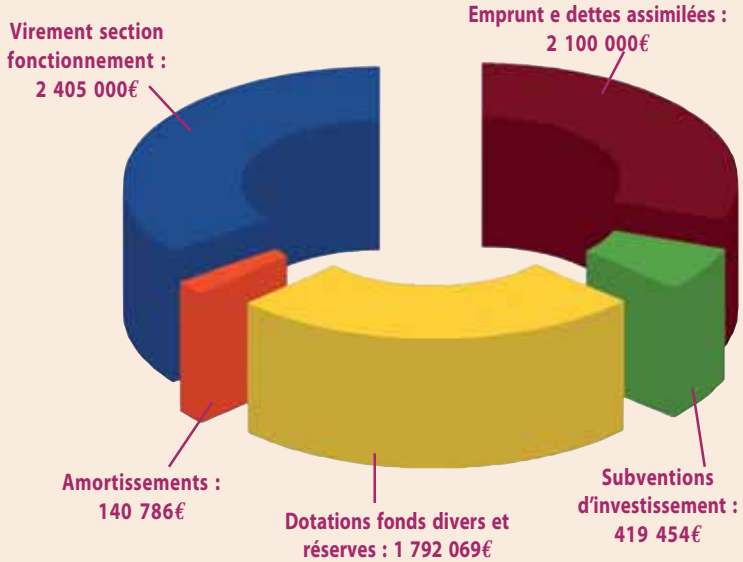
Virement section fonctionnement : 2 405 000€
Emprunt e dettes assimilées : 2 100 000€
Amortissements : 140 786€
Dotations fonds divers et réserves : 1 792 069€
Subventions d'investissement : 419 454€

LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

■ Les recettes de fonctionnement

✓ Les impôts et taxes correspondent aux taxes d'habitation, foncières (bâtie et non bâtie), sur l'électricité et sur les droits de mutation.
✓ Les dotations et participations correspondent principalement à la dotation de l'Etat.
✓ Les ventes de produits et services concernent les redevances perçues (cantine, garderie scolaire, etc.).

■ Les dépenses de fonctionnement

✓ Les charges générales correspondent aux achats divers : eau, électricité, petit équipement, fournitures de bureau, entretien des bâtiments et du matériel, etc.)
✓ Les charges de personnel recouvrent la rémunération globale des agents de la commune, y compris les charges sociales sur ces salaires.
✓ Les charges de gestion courante couvrent les indemnités des élus, les subventions aux associations et les charges du Service Départemental d'Incendie et de Secours.
✓ Les charges financières représentent les intérêts payés pour les emprunts en cours.
✓ Enfin, le virement à la section investissement représente ce que la commune dégage pour investir.

LA SECTION D'INVESTISSEMENT

■ Les recettes d'investissement

Les investissements de la commune sont financés principalement par les emprunts, l'autofinancement dégagé de la section de fonctionnement, les subventions et les dotations diverses (FCTVA, TLE, etc.).
✓ Les subventions d'investissement proviennent de l'Etat et des collectivités publiques : Communauté d'Agglomération, Région, Conseil Général et Réserve parlementaire.

■ Les dépenses d'investissement

✓ Les dépenses d'investissements budgétées se répartissent en deux chapitres principaux :
✓ Le remboursement des emprunts,
✓ Les travaux en cours et les immobilisations qui concernent principalement la voirie et les constructions diverses comme la Maison des associations du parc Blachère et le centre aéré.

L'accroissement de l'autofinancement et la réduction de la dette depuis 2008 ont largement été analysés dans le précédent numéro du Bouïarguié.

par Roger Séguéla
Adjoint aux Finances

Les nouvelles modalités d'accès aux déchèteries

Une carte d'accès aux déchèteries pour les particuliers

Nîmes Métropole met en place des services complémentaires pour uniformiser l'accès aux déchèteries.

Le 26 mars 2012, Nîmes Métropole a adopté par délibération un règlement unique sur l'ensemble des 14 déchèteries de son territoire dont l'accès est désormais contrôlé et réglementé.

En pratique, pour accéder aux déchèteries, les particuliers devront être munis d'une carte d'accès nominative.

Pour obtenir cette carte, un formulaire disponible dans les mairies, auprès des gardiens de déchèteries, sur le site internet de Nîmes Métropole et à la Direction de la collecte et du traitement des déchets ménagers (DCTDM), devra être rempli et accompagné d'un justificatif de domicile. Ces documents devront être retournés à la DCTDM par fax, mail, courrier ou déposés en mairie ou déchèteries avant le 1er juillet 2012. La carte d'accès, dont le délai d'obtention est d'un mois minimum, pourra ensuite être retirée auprès du gardien de la déchèterie de rattachement. A cette occasion, le règlement intérieur d'utilisation par les particuliers de la déchèterie sera également remis.

Informations concernant les apports des particuliers :

- Ils sont limités à 1 m³ par jour.
- Les véhicules des particuliers doivent être de type léger avec remorque de 500kg maximum.

Pour des apports exceptionnels, lors d'un déménagement ou d'une taille de haies par exemple, ou pour un accès avec des véhicules relevant de la catégorie professionnelle (fourgon, camion 3,5 tonnes…), les particuliers doivent formuler une demande préalable motivée par écrit, accompagnée de la copie de la carte grise du véhicule, auprès de la DCTDM, afin d'obtenir une carte d'accès exceptionnel limitée à 5 apports par année civile.

A noter que les habitants de Nîmes Métropole sont tenus de se rendre à la déchèterie de rattachement de leur commune.

Mise en place d'une vignette pour les professionnels

A compter du 1er mai 2012, les professionnels souhaitant accéder aux déchèteries devront apposer sur les pare-brises de leurs véhicules une vignette payante délivrée par la Direction de la collecte et du traitement des déchets ménagers de Nîmes Métropole.

Si pour les collectivités, la collecte et le traitement des déchets des ménages sont une obligation légale,

QUEL EST LE COÛT DU TRAITEMENT DES DÉCHETS POUR NÎMES MÉTROPOLE ?

1m³ autorisé aux particuliers :	3 m³ autorisés aux professionnels :
Gravats : 7€	Gravats : 21€
Plaques de plâtre : 14,60€	Plaques de plâtre : 43,80€
Encombrants : 16,80€	Encombrants : 50,40€
Déchets verts : 5,60€	Déchets verts : 16,80€
Bois :11,50€	Bois : 34,50€

l'élimination des déchets courants des professionnels, tels que les entreprises, commerces, artisans, services administratifs et CAT relève d'une décision propre à chacune d'entre elles. Le cas échéant, les professionnels bénéficiant du service public doivent contribuer financièrement au service rendu.

Par délibération en date du 6 février 2012, Nîmes Métropole a affirmé sa volonté d'apporter une solution de proximité à l'élimination des déchets des professionnels de son territoire tout en uniformisant, sur l'ensemble des déchèteries, les accès payants instaurés avant le transfert de compétence au 1er janvier 2011.

Les déchets apportés par les professionnels sur les déchèteries représentent des volumes et des coûts importants pour Nîmes Métropole. Ces coûts ne doivent pas être supportés par les particuliers au travers de la Taxe d'enlèvements des ordures ménagères.

Au 1er mai 2012, une vignette payante délivrée par la Direction de la collecte et du traitement des déchets ménagers de la communauté d'agglomération va être mise en vente à destination des professionnels souhaitant accéder aux déchèteries. Ils devront l'apposer sur les pare-brises de leurs véhicules.

Cette vignette ouvre un droit d'accès à l'ensemble des déchèteries de Nîmes Métropole acceptant les professionnels pour un volume de 3m³ par jour. Son tarif annuel est de 800€. Compte tenu de la mise en place des vignettes en cours d'année (c'est à dire au 1er mai), le prix applicable pour l'année 2012 sera de 530€. Ce prorata ne sera par contre pas appliqué pour un achat fait entre le 1er mai et le 31 décembre 2012.

Déchèteries accueillant les professionnels reparties sur le territoire : Nîmes, Caveirac, Bouillargues, Sainte-Anastasie et Saint-Gilles.

D'autres déchèteries acceptent les déchets professionnels de façon restreinte : Milhaud, Marguerittes et Caissargues.

Il existe également des filières privées de traitement des déchets sur le territoire pour l'ensemble des déchets professionnels et certains déchets comme les cartons et les déchets d'équipement électriques et électroniques qui peuvent y être déposés gratuitement.

Pour plus de renseignement, la Direction de la collecte et du traitement des déchets ménagers se tient à votre disposition.

Pour tous renseignements :
Nîmes Métropole
Direction de la collecte et du traitement des déchets ménagers
Numéro unique : 04 66 02 54 54
www.nimes-metropole.fr

LE VISTRE EST UN MILIEU VIVANT.
RESPECTONS-LE... PROTÉGEONS-LE!

Jeter les déchets plastiques dans la nature, ce n'est pas sans conséquence ...

Un sac en plastique met 450 ans pour se dégrader naturellement et pour une bouteille en plastique, il faut compter de 100 à 1000 ans ! Nous retrouvons ces déchets près du Vistre, à Bouillargues

Plusieurs interventions sont nécessaires chaque année pour ramasser et évacuer ces déchets et entretenir les abords du cours d'eau.

Les conséquences des plastiques sur la chaîne alimentaire sont méconnues. Aussi, pour continuer à préserver notre qualité de vie, respectons notre environnement !

* L'Établissement Public Territorial de bassin du Vistre agit, pour le compte des collectivités, dans le but d'assurer une gestion équilibrée et durable de la ressource en eau.

EPTB VISTRE
Établissement Public Territorial de Bassin du Vistre

CONSEILS EN CAS DE CANICULE

Dans le cadre du Plan Canicule Départemental, il est demandé aux communes d'inviter les personnes âgées et handicapées à se faire connaître auprès de leur mairie.

Conseils individuels

- Évitez de sortir à l'extérieur aux heures les plus chaudes (11h-21h) et restez à l'intérieur de votre habitat dans les pièces les plus fraîches.
- Utilisez un ventilateur. Dans le meilleur des cas, utilisez un climeur ou une climatisation (réglez alors votre système de rafraîchissement 5°C en dessous de la température ambiante).
- Si vous devez sortir à l'extérieur, préférez le matin tôt ou le soir tard, restez à l'ombre dans la mesure du possible, ne vous installez pas en plein soleil,
- Si vous devez sortir, portez un chapeau, des vêtements légers (coton) et amples, de préférence de couleur claire.

- Prenez régulièrement dans la journée des douches ou des bains frais, sans vous sécher.
- Buvez régulièrement et sans attendre d'avoir soif, au moins un litre et demi à deux litres d'eau par jour, sauf en cas de contre-indication médicale. En cas de fortes chaleurs, il faut boire suffisamment pour maintenir une élimination urinaire normale.
- Ne consommez pas d'alcool qui altère les capacités de lutte contre la chaleur et favorise la déshydratation.
- Évitez les boissons à forte teneur en caféine (café, thé, colas) ou très sucrées (Sodas) car ces liquides sont diurétiques.
- En cas de difficulté à avaler les liquides, prenez de l'eau sous forme solide en consommant des fruits (melon, pastèque, prunes, raisin, agrumes), des crudités (concombre, tomate sauf en cas de diarrhées) ou boire de l'eau gélifiée et accompagnez la prise de boissons d'une alimentation solide, en fractionnant si besoin les repas, pour recharger l'organisme en sels minéraux (pain, soupes…).
- Évitez les activités extérieures ou activités nécessitant des dépenses d'énergie trop importantes (ménage, sports, jardinage, bricolage…).

Conseils collectifs de solidarité

- Pensez à aider les personnes dépendantes (nourrissons et enfants, personnes âgées, personnes handicapées) en leur proposant régulièrement des boissons, même en l'absence de demande de leur part.
- Pensez à appeler vos voisins ou vos amis âgés et handicapés pour prendre régulièrement de leurs nouvelles ou signaler à la mairie ou aux pompiers tout changement de comportement de vie.

Dès maintenant pensez à vous faire inscrire auprès de la mairie dans le cadre du plan canicule.
Un questionnaire très simple sera rempli, il permettra de vous identifier et de vous joindre rapidement.
La commune de Bouillargues vous informe qu'il s'agit d'une **démarche volontaire.**
Vous figurerez sur une liste (confidentielle) qui permettra aux services de la mairie de vous contacter prioritairement en cas de déclenchement par le Préfet du plan départemental d'alerte canicule, inondation ou autre. Ainsi, nous pourrons vous appeler pour connaitre vos besoins, vos difficultés et même nous déplacer pour vous rendre visite ou venir à votre secours.

Nous invitons les personnes qui ne l'ont pas encore fait, ou nouvellement installées, à se faire inscrire en mairie auprès du service social au 04 66 20 67 45.

Marie-Pierre TRONC

L'abus de pesticides est dangereux pour tous les habitants de votre jardin

Réduire les pesticides en Vistrenque

Il s'agit d'appliquer l'arrêté du 27 juin 2011 relatif à l'interdiction des produits pesticides dans les lieux fréquentés tels que les espaces verts publics ou privés, parcs et jardins, jardins amateurs, collectivités, domaine routier...

L'arrêté du 27 juin 2011 encadre l'utilisation des produits phytopharmaceutiques en fonction de la toxicité fixée lors de l'autorisation de mise sur le marché (AMM) afin de protéger les publics sensibles à la contamination par ces produits, enfants et élèves, personnes âgées et personnes malades, grand public. Les zones traitées doivent être balisées, bénéficier d'un affichage informatif, voire interdites d'accès.

Face au constat que la contamination des eaux par les pesticides est préoccupante, que produire une eau destinée à la consommation humaine en conformité avec les exigences réglementaires représente un coût de plus en plus important

-le désherbage de surfaces imperméabilisées (voirie), des espaces verts, des zones d'évacuation des eaux (fossés, caniveaux...) contribue à la pollution des eaux. Le SMNVC, l'Agence de l'eau, la Région se mobilisent et souhaitent sensibiliser les citoyens des communes de la Vistrenque.

LES TOUT- PETITS

Une fin d'année dans les starting-blocks chez les Oisillons

DU CÔTÉ DES OISILLONS

Après une année riche d'expérience nos petits oisillons ont encore trouvé de la ressource pour accélérer la cadence des activités et voler vers plus d'autonomie.

Le Carnaval, joyeux et coloré, a sonné le début de ce dernier quadrimestre. Les enfants se sont transformés, l'espace d'un après-midi, en leur héros favori ou encore leur animal préféré. Courses, jeux, goûter étaient de la partie et chacun a pu profiter à son rythme de cet instant sympathique.

Pour les plus grands, la prochaine étape sera la découverte de l'école maternelle sous la forme d'une matinée de visite de l'établissement…
Et si certains s'apprêtent d'ores et déjà à quitter le nid et à voler de leurs propres ailes, d'autres petits veinards rejoindront dès la rentrée la Clairière aux oisillons. En effet la commission d'attribution des places a eu lieu et après 2h30 de véritables casse-tête chinois ce sont 21 petits nouveaux qui seront accueillis régulièrement aux côtés de plus anciens.
Gageons que le dynamisme et la compétence de l'équipe d'encadrement ainsi que l'aide de leurs « aînés » permettront à ces jeunes oisillons de vite trouver leur place dans le nid !

Séverine Mary

L'ÉCOLE PRIMAIRE

Charles Péguy : une visite "toquée"

Pendant toute une semaine, les élèves de l'école Charles Péguy ont travaillé sur le projet de l'école : Le potager.

Cette semaine a commencé par une découverte des fruits du monde animée par M. Exbrayat (parent d'élèves). Puis M. Taliani (parent d'élève) chef du restaurant "l'Ancien Théâtre" à Nîmes a travaillé à partir de légumes présents dans le potager de l'école. Il a permis aux élèves de réaliser trois recettes aussi succulentes les unes que les autres.
Les classes ont fait une visite à vélo de la "Serre aux Fleurs" de Manduel, guidés par les maitres des lieux. D'autres parents d'élèves et professionnels se sont succédés auprès des enfants pour leur faire découvrir les légumes sous tous les angles. Les élèves ont réalisé une fresque murale, découvert les fruits et légumes dans la langue française, utilisé leurs cinq sens pour goûter de nouvelles textures et saveurs, récolté des légumes et fait des gâteaux.

Toute la semaine, les enfants ont ainsi rencontré et travaillé avec un horticulteur, un chef restaurateur, des artistes, un chercheur en sélection des plantes potagères, une mamie cuisinière et un amateur de goûts du monde.
Pour ce projet, un potager permanent a germé au sein de l'école. Il permet ainsi aux élèves de travailler différemment les compétences scolaires (les végétaux dans les arts, le cycle de vie des végétaux…) et de découvrir différents métiers liés aux plantes. Des passions (et peut être des vocations) sont nées de ce projet et de nombreux potagers ont fleuri dans les jardins des familles de l'école.

Retrouvez toutes les recettes du chef et le résumé des activités de la semaine et les photos sur le site de l'école : www.ecolecharlespeguy.fr

À L'ÉCOLE MARCEL PAGNOL

La notion de respect vue par les CM2

Pourquoi ne doit-on pas injurier les autres? Qu'est-ce qu'une injure... Voilà le début de la réflexion

Pourquoi ne doit-on pas injurier les autres ?

Dans ce petit texte je vais essayer de réfléchir : pourquoi les gens insultent leurs camarades, que veut dire injurier et surtout pourquoi il ne faut pas le faire .

Qu'est-ce qu'une injure ?

Une injure est un mot qui blesse d'une manière grave et consciente, nous dit le dictionnaire.

Nous pouvons aussi insulter les autres en les traitant d'une manière méprisante.

Définition : insulte (gros mot) ou mot qualifiant quelqu'un de façon très négative (attardé)

Quel est leur objectif ?

Ceci leur permet parfois de se venger ou leur donne l'impression d'être puissants. Ils le font pour se rendre intéressants ou pour se faire remarquer des autres.

Bien sûr ils ne se font remarquer qu'aux yeux des gens qui ne regardent que la violence physique et verbale. Pour les autres ce ne sont pas des personnes intéressantes.

Leur objectif peut être : soit de blesser l'autre personne, soit de se faire remarquer.

Une chose est sûre de rabaisser les autres ne les grandit pas.

Pourquoi il ne faut pas le faire ?

Insulter les autres n'apporte qu'un problème. C'est mal élevé et ça rend les parents tristes et pas fiers de leur enfant. En injuriant ses amis, on les perd et ils vont sûrement se venger de quelques manières que ce soit.

En conclusion rabaisser les autres ne résout pas les problèmes, mais en rajoute. La vie en communauté ne peut marcher que si l'on se respecte les uns les autres.

par Liana Hugouneng de CM2

La version de Valentin

Posons-nous d'abord la question suivante :

Qu'est-ce qu'une injure ?

Une injure est une insulte ou des mots plus ou moins grossiers qui peuvent blesser une personne.

Pourquoi ne faut-il pas injurier les autres ?

Dès le début de notre vie nos parents nous apprennent la politesse et le respect. Si on dit une injure à une personne, c'est un manque de respect envers cette personne. A l'école on apprend à respecter la vie en communauté, le règlement intérieur, les enseignants et les autres élèves.

Quand dans la cour plusieurs élèves se disent des injures, il vaut mieux leur dire d'arrêter, de se calmer et de se réconcilier, car les injures n'arrangent rien.

Parfois on peut dire ou écrire des injures sur un coup de tête et blesser une personne qu'on apprécie et le regretter par la suite.

Il faut toujours se rappeler ce que l'on nous apprend, nous sommes des gens intelligents et le respect et la politesse sont les premières bases essentielles de notre éducation.

Conclusion

On a encore la preuve aujourd'hui qu'insulter ou injurier ne sert à rien, car la personne qui a dit ou écrit des insultes est punie. Alors au lieu de vous injurier, réconciliez-vous !

par Valentin Vazou de CM2

AU COLLÈGE LES FONTAINES

La découverte d'un métier qui fait rêver

Venus en voisins, Maryse Lamigeon et François Vincent ont rencontré les classes de 6e jeudi 26 avril au CDI du collège Les Fontaines.

Dans le cadre d'un défi lecture organisé chaque année par les professeurs de français, les élèves de 6e s'engagent à lire huit livres. Parmi ces lectures, un album documentaire, ***"Clément et la statue du roi Soleil"*** de Maryse Lamigeon et François Vincent. Ces deux auteurs-illustrateurs sont connus pour leurs albums publiés à l'École des Loisirs qui mettent en scène notre région. Le premier, ***"Engane, taureau de Camargue"*** est lié à l'enfance que François Vincent a passée à Bouillargues et à sa passion pour les courses taurines.
Les 6e étaient donc impatients de rencontrer l'artiste bouillarguais ainsi que l'auteur de toutes ces histoires, Maryse Lamigeon.

Elle-même illustratrice, Maryse Lamigeon, a commencé par présenter le travail d'un auteur de littérature jeunesse et le circuit d'un livre : du brouillon au manuscrit. C'est ensuite François Vincent qui a pris le relais pour présenter aux élèves son travail en commençant par le chemin de fer et la réalisation de croquis.
Les élèves ont été très impressionnés par les crayonnés et les planches originales du dessinateur qui excelle dans l'art du pastel sec. Preuve de leur intérêt pour le travail de ces deux auteurs, les élèves ont posé beaucoup de questions : *"Enfant aimiez-vous écrire, aimiez-vous dessiner ?"*, *"Quand avez-vous commencé à dessiner ?"*...
Ils ont notamment appris que dessiner, cela peut être une passion, mais surtout cela s'apprend : six ans après le bac pour être illustrateur puis des années de pratique pour trouver son style et sa propre technique.
Pour répondre à la question, *"c'est pas trop dur de faire les dessins : les vagues et tout ça ?"* François Vincent a réalisé, devant chaque groupe, en quelques minutes un dessin représentant une des figures emblématiques de leurs albums ou comment en quelques traits on peut réaliser : le mammouth **"d'*Opération mammouth*"**, le cheval de ***"Mistral, cheval de gardian"***, le taureau **"d'*Engane*"**, une barque et un bateau *de* ***"Clément et la statue du Roi-Soleil"***. La démonstration les a bluffés.
Une rencontre dont se rappelleront longtemps les élèves de Bouillargues tant elle fut agréable et riche en échanges.
Quelques élèves se sont même risqués à présenter leurs propres dessins aux auteurs pour avoir l'avis bienveillant d'un professionnel.

Géraldine Gosselin
Professeur documentaliste
Collège Les Fontaines
de Bouillargues

LES LOISIRS

ACAMP'ADOS met le cap sur l'aventure

Vous avez entre 11 et 14 ans, vous avez besoin d'évasion et soif d'aventure pour cet été ? ACAMP'ADOS a la solution !

Découvertes, sensations fortes et montées d'adrénaline seront au rendez-vous pour vos vacances. Il ne vous reste plus qu'à lire les quelques lignes qui suivent et à faire votre choix :

■ **DU 16 AU 20 JUILLET**
Séjour à Méjannes le Clap (tir à l'arc, rando VTT, parcours aventure, spéléo, piscine…)

■ **DU 23 AU 27 JUILLET**
Séjour à St Cyprien plage (école de voile catamaran, animation plage, Aqualand…)

■ **DU 6 AU 10 AOÛT**
Séjour à Villefort (canyon découverte, Via ferrata, spéléo, canoë…)

■ **DU 20 AU 24 AOÛT**
Séjour à La Londe les Maures (plongée palmée, îles de Porquerolles, cata…)

Attention les places sont limitées!
Les tarifs des séjours sont en fonction du quotient familial du foyer.

Maintenant que votre choix est fait, contactez nous au 06 76 48 58 53.

Facilitons l'embauche des jeunes

La mairie, la M.L.J.A. et le carré de l'espoir se sont mobilisés pour faciliter l'embauche des jeunes de moins de17 ans…
Vous êtes un particulier, vous avez des missions à leur confier : (ménage, bricolage, jardinage, repassage, etc.); Paiement par chèque emploi service possible. Contactez le point emploi : 04 66 20 69 75 ou Carré de l'espoir : 06 81 19 5 41
Les jeunes motivés de moins de 17ans intéressés par un job d'été chez des particuliers doivent se manifester auprès du point emploi au 04 66 20 69 75.

ALSH

L'énergie à pic

L'équipe d'animation de l'ALSH a concocté un plan d'attaque avec des semaines à thèmes pour chasser l'ennui de cette période estivale et faire que vos enfants passent un séjour hors du commun !

L'accueil de loisirs ouvre ses portes pour les vacances d'été à compter du lundi 9 juillet jusqu'au vendredi 31 août. Les inscriptions se font du mercredi 30 mai au mercredi 27 juin.

Du 9 au 13 juillet

Nous préparerons les prochains jeux olympiques de Londres, tous les jeunes athlètes sont attendus pour venir s'essayer aux différentes disciplines l'escrime, vélo, accro branche, journée à Méjannes le clap, baby gym, relais… Afin de se préparer pour l'ultime épreuve de cette semaine sportive.

Du 16 au 20 juillet

Nous entamerons la traversée de la semaine folle avec des défis quotidiens en tous genres : la journée des binômes, la journée comédies musicales, la journée pyjama, journée sports en folie à Méjannes le clap.

Du 23 au 27 juillet

Il est temps de passer au fameux et mythique spectacle "spécial colo"! Devenez les graines de stars de la colo Bouillarguaise et venez rejoindre cette troupe unique!

Du 30 juillet au 3 août

Semaine Toros et Camargue. On ne peut pas y vivre sans en parler ! La Costière, la Camargue et notre joli Bouillargues. Les us et coutumes locaux, artistiques, culinaires et sportifs seront à l'honneur. Sans oublier notre journée champêtre avec notre défilé à nous !

Du 9 au 13 août

Athlètes août iens, tenez-vous prêts pour cette semaine olympique et sportive : escrime, roller, tir à l'arc… Disciplines en tous genres vous donneront l'occasion de révéler vos talents de sportif de haut niveau.Venez décrocher les médailles olympiques très convoitées.

Du 13 au 17 août

Si vous avez l'âme d'un jongleur, d'un acrobate, d'un funambule où d'un grand clown, la semaine cirque est pour vous ! Venez, entrez dans notre chapiteau international de Circus Centre aéré Saltimbanques nous vous attendons, nous irons à Piolenc découvrir le célèbre cirque d'Alexis Gruss.

Du 20 au 24 août

Nous restera-t-il suffisamment d'énergie pour notre fameux spectacle ? Tant de choses à faire et à penser, les chorégraphies, les costumes, les décors…Nous vous donnons rendez-vous pour une semaine peu ordinaire à Rio ! Préparez vos valises et venez nous rejoindre pour cette incroyable tournée.

Du 27 au 31 août

En pleine ère de l'iPad, de l'iPhone, de la PS3 et du 21e siècle, seriez-vous prêt à utiliser la machine à remonter le temps ? Nous irons rendre visite aux hommes de Cro-Magnon, aux Romains, aux Vikings… Si ces expéditions éveillent votre curiosité, rejoignez-nous pour vivre cette semaine du retour vers le passé.

L'équipe de l'ALSH

Pour tout renseignement :
Mme Salmeron - 06 76 97 28 44
Mme Thomas - 06 76 48 58 53

Le Comité SocioCulturel un printemps chaud !

De mars à fin juin 2012, six manifestations, dans des domaines très différents, ont été proposées aux Bouillarguais.

COMITÉ SOCIO-CULTUREL
DE BOUILLARGUES

CSC
Pour tous renseignements
Tél. 04 66 58 21 29
Permanences téléphoniques et au siège de l'association au 2 rue Michel à Bouillargues mardi et jeudi de 17h à 19h et mercredi et vendredi de 10h à 12h
Email : csc1000@sfr.fr

Marelles
(auparavant Panorama)

Sur le thème des contes, toute l'imagination, la poésie et la créativité collective, des enfants des classes maternelles et primaires, animées par leurs enseignants, ont été exposés à la Bergerie. Et toute l'invention, le rêve et l'humour des collégien(ne)s, élèves des cours d'art plastique, sur le même thème. La création la plus convaincante a été retenue, comme chaque année, pour illustrer l'affiche de la manifestation. Cette année, notre lauréate a été Émy Mohammed, classe de 4eG au collège Les Fontaines.

BOURSE AUX VÊTEMENTS

La bourse aux vêtements du printemps 2012 a connu un franc succès Pour vendre ce dont on n'a plus besoin, et acheter, à tous petits prix, ce dont on a besoin ou envie…

La Bourse de printemps a réuni 160 déposants, et permis de vendre plus de 1200 articles, vêtements, chaussures, linge et accessoires.

Avec l'assentiment des personnes qui déposent leurs articles, 10% du produit des ventes est prélevé par le Comité Socio Culturel pour des dons caritatifs.

Nature et culture pour la sortie annuelle

C'est le lundi 14 mai, sous un soleil radieux que le CSC a fait sa sortie annuelle. Au programme du matin : visite du parc ornithologique du Pont de Gau, de sa faune et de sa flore camarguaises (flamands roses, hérons, cigognes noires…). A midi, pique-nique dans les aires du parc ornithologique, sous les tamaris et les pins maritimes, puis café au bord des étangs. L'après-midi, visite guidée du musée de l'Arles Antique. Enfin, au retour, arrêt improvisé au célèbre pont Langlois, peint par Van Gogh.

Le vide grenier

Vent (très) frais et temps incertain n'ont refroidi ni les exposants ni les visiteurs du vide-grenier, organisé le 17 mai par le Comité Socio Culturel et ses bénévoles très actifs. Le parc de la mairie et la place de l'Europe, mis aimablement à notre disposition par la commune, ont accueilli cette année 177 exposants, installés sur 3000m² et de très nombreux visiteurs, qui repartaient visiblement heureux de leurs trouvailles du jour.

Les représentations de l'école de danse

Comme chaque année, la saison s'achève avec toutes les représentations de l'école de danse :

- hip-hop le 9 juin aux arènes de Bouillargues,
- participation à la fête de la musique le 21 juin
- gala au théâtre de Nîmes, le 28 juin au soir : spectacles de danse classique, hip-hop et jazz.

L'exposition "les ateliers du comité"

Du 5 au 7 juin 2012 ont été présenté à la Bergerie, les travaux de tous les ateliers d'arts plastiques du Comité socio culturel : arts plastiques, encadrement, peinture sur porcelaine et sur soie, décorations à l'étain, etc. Pour la première fois cette année, l'exposition a accueilli un artiste invité, le peintre Kabila. La musique aussi, était présente, avec en ouverture de la soirée du vernissage, la chorale "l'accroche rayée", chorale du Comité Socio Culturel, relayée par Kabila à la guitare et ses amis pendant l'apéritif … Ambiance !

LA VIE DU COMITÉ

SÉVILLANE

A noter!
Les élèves du cours de Sévillane feront partie des "troupes" invitées lors de la représentation de Carmen aux arènes de Bouillargues le 14 juillet prochain

LE FORUM DES ASSOCIATIONS

Le Comité Socio Culturel sera au forum des associations en septembre. Venez découvrir ou retrouver toutes les activités que nous proposons, pour les jeunes et les adultes.

LA RENTRÉE DU CINÉ-CLUB

Le jeudi 13 septembre, avec un film-culte : Le Salaire de la Peur, tourné par H. G. Clouzot dans les gorges de la Baume et sur la commune de Saliers (13), où se trouvaient encore en 1952 (elles ont été dynamitées et rasées depuis), les baraques d'internement des femmes gitanes pendant la Seconde Guerre mondiale.

ARTS ET SPECTACLES

Une saison sous la Costière Attitu

Le bonheur vient de la culture et il va y en avoir sur Bouillargues ! Beaucoup d'envies et d'enthousiasme ont mené l'adjointe à la culture, Françoise Lacassagne, à organiser la deuxième édition du festival de cinéma, la première édition du salon du livre "Lire en Costière" mais aussi et encore un grand opéra évènement avec une magnifique adaptation de Carmen.

Elisabeth Abessolo, Mezzo-Soprano

Pascal Marin, Ténor

MC Chevalier, chef de chœur

Kamala Calderoni, Soprano

Norbert Dol, Baryton

Première édition du salon du livre "Lire en Costière"

La thématique du salon : Les empreintes de l'histoire et de la romanité sur notre territoire.

Le salon se déroulera à la Bergerie le dimanche 30 septembre de 10h à 18h.
Située entre Méditerranée et Cévennes, Bouillargues ou Bulianicus, nom romain de la commune en 916, est au cœur d'un vaste territoire historique qui nous donne la liberté d'imaginer et de réaliser ce salon. Les différentes éditions de "Lire en Costière" que nous souhaitons pérenniser seront dédiées aux empreintes laissées sur notre territoire par les présences successives, celle des Romains en particulier. On y évoquera l'impact de ces présences, les évolutions qu'elles ont produites sur les hommes, leur langage, leurs créations, leurs activités, leurs métiers, leur vie quotidienne, sur l'agriculture, les cultures, les traditions, les paysages et l'eau, sur l'architecture rurale et urbaine.
Pour parrainer ce salon nous avons fait appel à Jean-Claude Golvin, architecte, archéologue, chercheur attaché au CNRS et aquarelliste, qui donnera une conférence le dimanche.
Des éditeurs, libraires participent au salon avec de nombreux auteurs qui signeront leurs ouvrages.
La société ACTA grâce à ses travaux de recherche et ses différents partenariats scientifiques met en œuvre un ensemble d'interfaces permettant la valorisation et le patrimoine culturel gallo-romain sous la direction de Brice Lopez qui sera présent avec ses œuvres, sa boutique, ses jeux et animera des ateliers

Ouverture de la billetterie le 15 juin, prix des places : 3€ par séance.

Carmen : l'opéra évènement !

de

- Orchestre polyphonique de Nîmes
- Ensemble Sinfonietta
- Chœur de Lozère
- Au bonheur de chanter, chorale d'enfants (Bouillargues)
- Participation d'associations de Bouillargues
- Participation du Centre Français de Tauromachie
- Des figurants régionaux

Plus d'infos sur le site «Marie-Claude Chevalier»

INFOS PRATIQUES :
www.bouillargues.fr

Ouverture de la location
le 15 juin en mairie
Billetterie mairie de Bouillargues
Tél : 04 66 20 67 46
Prix des places :
- Parterre numéroté : 10€
- Gradin couvert face à la scène : 8€
- Entrées générales : 5€

La dame de Bouillargues

pour enfants. Il y aura des démonstrations de jeux romains dans la journée devant la Bergerie.
Nous souhaitons que cette dernière manifestation de l'été soit une belle journée enrichissante festive et ludique. le 30 septembre 2012 à la Bergerie des livres, des animations pour les petits et les grands.

Entrée gratuite
Plus d'info :
WWW. ACTA-archéo.com
WWW. Jean-Claude Golvin

FESTIVAL DE CINÉMA : ACTE II

Autour de Jacques de Baroncelli
6-7-8 Juillet dans les arènes de Bouillargues

6 juillet

20h Ouverture du festival dans le parc municipal.
21h30 Présentation du festival dans les arènes.
1ère partie : Les Cocardiers, court-métrage de Jean-Jacques Flori et Marianne Lamour.
ENTRACTE
2ème partie : Pour une Fille en Rouge, de Marianne Lamour, version contemporaine de L'Arlésienne, avec Françoise Fabian en sa présence.
Court-métrage surprise : La Loi de la Poudre.

Françoise Fabian et Marianne Lamour

7 juillet

Présentation de la soirée.
1ère partie : Lecture par Bernadette Lafont de La Bête du Vaccarès, de Joseph d'Arbaud, accompagnement musical par David Lafont.

Bernadette Lafont

Le Roi de Camargue, d'André Hugon

ENTRACTE
2ème partie : Le Roi de Camargue, d'André Hugon, séance en ciné-concert, accompagnée par Martial Romanko au piano.

8 juillet

Hommage à Lucien Clergue en sa présence. Présentation de la soirée avec "Le Drame du taureau" (1965), "Dans Arles où sont les Alyscamps" (1966), "Le Phare" (1966), "Linares" (1966), "Delta de sel" (1967), "L'entraînement du torero" (1968), "Dressage de chevaux sauvages" (1971).

Lucien Clergue

Discussion et débat avec le public puis clôture du festival.

sarl GARAGE PRADE

CARROSSERIE - MECANIQUE - CLIMATISATION
TOUTES MARQUES - DEPANNAGE - 7/7
VENTES Véhicules Neufs et Occasions

AGENT
Tel.04 66 20 38 48
Fax.04 66 20 55 27
PEUGEOT

Règlement toutes assurances

RN 113 - ZI Les Bosquets
Rue de Garons - BOUILLARGUES

Diététique et art de vivre

KRISS-LAURE
L'ami de votre silhouette

Anne-Marie et Jacques PONTIN
10, Impasse des Bleuets BOUILLARGUES
04 66 01 18 05 / 06 63 07 95 22

Le corps médical affirme que 70 % de nos problèmes de santé sont liés à notre alimentation.
L'équilibre alimentaire Kriss-Laure,
100 % naturel et très pratique,
Répond parfaitement à ces inconforts de vie !
Soyez curieux et optimistes en prenant soin de vous !

ETS SANCHEZ

DÉPANNAGE TV
INSTALLATION antenne et réception satellite
ALARME
vente électroménager TV

12, rue Michel - 30230 BOUILLARGUES - Tél. 04 66 20 57 99

menuiserie Henri SALCE

ARTISAN MENUISIER

Installé dans votre village depuis 1984

- FABRICATION TRADITIONNELLE SUR MESURE
- RÉNOVATION – AGENCEMENT

portes, fenêtres, volets, meubles, parquet, escalier, etc.
fourniture PVC

22 rue de la Fontaine 30230 BOUILLARGUES
Tél. 04 66 20 45 69 ou 04 66 26 98 11

Pépinières
Tél 04 66 38 11 16

ARBORAMA

Chemin des Canaux 30132 CAISSARGUES

Chambres d'hôtes à Bouillargues

5 rue de Bellevue - 30230 Bouillargues
Tél . 04 66 20 16 17

Etanchéité Toiture Petite Maçonnerie

E.T.P.M. - 15 rue des Jardins - 30 127 BELLEGARDE

06-20-06-96-73
www.etpm-eurl.fr

Assurance Décennale - Devis gratuit

à suivre...

- Les manifestations locales
- Une cyber base près de chez vous
- CCAS : les projets du mieux vivre

MANIFESTATION LOCALE

La foire aux chevaux

Samedi 12 mai, l'association des fêtes organisait sa quatrième foire aux chevaux dans le parc municipal.

Quelques membres de "Coutumes et Tradition" en costume se promenaient dans les allées. Un vide-grenier se tenait sur la place, ainsi qu'un stand proposant des objets destinés au cheval. Malheureusement ces manifestations ont attiré peu de curieux et les quelques propriétaires de chevaux sont repartis en fin de matinée sans avoir pu trouver d'acheteurs.

Une succulente paella était servie à la Bergerie et, plus tard, tous les convives se sont dirigés vers le stade en face duquel devait se tenir une démonstration de labour proposée par les amis de l'association "Les traits du Val de Provence" venus de La Crau de Châteaurenard. De magnifiques chevaux ont assuré le spectacle, guidés par des laboureurs expérimentés. Un jeune poulain d'une quinzaine de jours a fait le bonheur des quelques enfants présents. Malgré une belle campagne d'affichage, cette journée a obtenu peu de succès et nous le regrettons vivement. Nous encourageons malgré tout les organisateurs à poursuivre cette initiative.

Jany Gonin

BIENVENUE

Le monde DES BABYS

Une nouvelle marque, Catoa baby, innovante, utile et esthétique, fait son apparition dans l'univers de la puériculture.

Le "cale-tête miracle"

La marque est née au début de l'année 2012 d'une idée simple, proposer aux parents et futurs parents, des articles inédits et respectueux de leurs besoins. Ce qui fait la particularité de Catoa baby c'est l'innovation des produits, la qualité des tissus avec des motifs et couleurs multiples, des rubans, des nœuds, des strass,..., ainsi que le soin apporté aux finitions. Du canopy d'été pour tous les maxis cosi au canopy universel pour les nacelles et poussettes afin de protéger bébé de l'éclat du soleil, du vent, de la poussière, en passant par le cale tête "Miracle" qui apporte un coussin de soutien entre le menton et la poitrine de l'enfant, et le gardera dans une position droite pour un sommeil plus reposant et confortable lors des trajets en voiture, *Catoa baby* vous promet d'autres créations inédites.

Une créatrice déterminée, Ariane Philippe est maman de 2 enfants, passionnée par la création manuelle. Elle ne cesse d'explorer de nouvelles voies. Après 15 ans dans la vente de prêt-à-porter, elle décide, à 36 ans, de tout quitter pour créer sa marque de puériculture où elle s'occupe elle-même de la conception et de la réalisation de tous les modèles.

Site internet : www.catoababy.com
ou rendez-vous sur la page Facebook :
http://www.facebook.com/pages/Catoa-baby/230812200353363

ASSOCIATION CULTURELLE

La sortie du club de généalogie

Les adhérents du cercle de généalogie ont passé la journée du 13 mai à Uzès.

Une partie de la matinée a été consacrée à la visite du duché, ensemble architectural allant du Moyen-Age jusqu'à la Renaissance, puis les XVII[e] et XVIII[e] siècle. Le château est toujours habité par la même famille, représentée par Jacques de Crussol d'Uzès, 17[e] duc d'Uzès qui restaure régulièrement le bâtiment tout en le remeublant. Descente dans les caves millénaires avant de visiter quelques pièces déjà restaurées : un salon Louis XV, une salle à manger avec différents trophées de chasse, des portraits de familles, deux chambres et la chapelle. Ascension du donjon, appelé également la tour Bermonde, d'où l'on profite d'un magnifique panorama de la ville. Après le repas au restaurant, une guide va nous faire découvrir le secteur sauvegardé de la ville, obtenu en 1964 grâce à la duchesse d'Uzès, amie de André Malraux, alors ministre de la Culture.

Façades d'hôtels particuliers, escaliers de maître dont la conception évolue avec les époques, les arcades de la Place aux Herbes. Enfin, passage par l'église Saint Étienne la cathédrale Saint Théodorit d'où l'on admire la Tour Fenestrelle.

On comprend maintenant pourquoi tant de poètes et d'artistes sont tombés sous le charme de cette ville.

Jany Gonin pour le CGBR

Maurice Gaillard, Gilles Dumas et Monique Cheiron

COUTUMES ET TRADITIONS

Acampado de la Nacioun Gardiano

Pour maintenir et glorifier le costume, les us et coutumes de la Camargue et des pays taurins, poursuivre l'épanouissement de la langue d'Oc, propager la doctrine félibréenne contenue dans les oeuvres poétiques de Frédéric Mistral et de ses disciples.

Les assemblées générales annuelles (acampado) de la Nacioun Gardiano ont lieu chaque année au mois de mars dans les communes qui le souhaitent (avec alternance de chaque côté du Rhône). Les demandes sont nombreuses et les candidatures sont déposées par courrier au moins 4 ou 5 ans avant. Aussi, lorsque notre regretté Marc Dupuis a été élu, la candidature de Bouillargues a été proposée lors de l'AG de mars 2009. C'est donc en mars 2013 que la commune de Bouillargues recevra la Nacioun Gardiano. En 2012, l'acampado a eu lieu à Fourques et comme le veut la tradition les élus concernés de la commune recevant l'année suivante ont été invités. C'est donc Maurice Gaillard, maire, Françoise Lacassagne, élue à la culture et Monique Cheiron, élue aux festivités qui ont assisté à cette belle journée. En marge de cette manifestation le groupe La Respelido en collaboration avec la mairie présentera une exposition qui honorera les personnalités de Bouillargues ayant contribué à la culture provençale comme le Marquis de Baroncelli (enfance au Mas de Bellecoste), 2 reines du Félébrige : Yolande Coste et Odile Legoeuil-Dupuis et André Dupuis, majoral et capitani de la Nacioun Gardiano ainsi que Michel Pons, poëte.

Merci aux bouillarguais qui possèderaient des documents concernant ces personnes et qui voudraient bien les prêter pour l'expo de se faire connaitre auprès de Monique Cheiron.

Monique Cheiron

UNE CYBER–BASE prés de chez vous...

Le point emploi a été créé par la municipalité pour rapprocher les demandeurs d'emploi des services publics, des centres de formation et des futurs employeurs. Cet espace dédié à l'information, la formation, la découverte des métiers est doté d'une "cyber-base" c'est-à-dire un équipement complet et gratuit. Cyber base s'adresse à tout public sans limites d'âge. Des animatrices référentes vous accompagneront et vous conseilleront :

⇨ dans la rédaction de CV, lettre de motivation.
⇨ dans vos recherches d'emploi.
⇨ dans l'utilisation de l'outil informatique : actualisation de Pôle Emploi, création d'un espace personnel...

Les ateliers ont lieu les mardi et jeudi matin de 8h45 à 12h pour l'atelier informatique. Il est préférable de s'inscrire 1 semaine à l'avance, car nous ne pouvons prendre que 5 personnes par atelier. Pour plus d'informations, contacter le point emploi au 04 66 20 69 75.

LES PHARMACIES

JUILLET 2012

1 juillet : Blanc à Remoulins
8 juillet : Lesage à Vers
14 juillet : Branger & Farinella à Sazint Gervasy
15 juillet : Cariat § Thomas à Rodilhan
22 juillet : Chabrolles à Redessan
29 juillet : Vidal à Vallabrègues

AOÛT 2012

5 août :Roger Visserot à Fourques
12 août : Ferrand Cheyssial à Poulx
15 août : Dujol § Cottereau à Caissargues
19 août : Forichon § Petit à Bellegarde
26 août : Blassel Peguret à Montfrin

SEPTEMBRE 2012

2 septembre : Babikian § Li-Hannigsberg à Garons
9 septembre : Peyras à Margueritte
16 septembre : Bonte à Garons
23 septembre : Guiraud § Lafitte à Manduel
30 septembre : Julien à Bezouce

ETAT CIVIL

au 15 mai 2012

NAISSANCES :

- LO Amélie, née le 03.03.2012
- THAURENNE Evan, né le 03.03.2012
- BELKACEM Jibril, né le 07.03.2012
- MORLAT Maxime, né le 29.03.2012
- FUCHS Gaspard, né le 05.04.2012
- LAAROUSSI Naïla, née le 12.04.2012
- LOPEZ Ylann, né le 15.04.2012
- LECLERC Anthony, né le 15.04.2012
- GUIBAL Lucenzo, né le 25.04.2012
- MARQUES Léo, né le 26.04.2012
- VAZOU Timéo, né le 26.04.2012
- BARAILLE Armand, né le 21.05.2012

MARIAGES :

- HEU Lu et LY Djay-Lia, le 24.03.2012
- JOVER Florian et HERFOUF Nacira, le 27.04.2012
- ROY Olivier et SERRANO Franscisca, le 02.06.2012

DÉCÈS :

- BOIREAUX Yolande veuve PAUL , le 01.02.2012
- RIPORTELLA Françoise veuve FANARA, le 25.02.2012
- FRECHOSO Emile, le 27.02.2012
- ZANINI Bernard, le 29.02.2012
- VIDAL Etienne, le 06.03.2012
- SALVADORINI Louise veuve PANCIATICI, le 07.03.2012
- TEISSIER Alice veuve SAUTEL, le 11.03.2012
- DUPASQUIER Josète épouse SICARD, le 12.03.2012
- LY Cha, le 28.03.2012
- GIRARD Boris, le 31.03.2012
- PASCAL Marinette veuve MERSADIER, le 18.04.2012
- JAUMES René, le 21.04.2012
- MENERET Isabelle épouse BIZET, le 02.05.2012
- GARABETIANOVICH Solange veuve ANTOLI, le 11.05.2012
- DELAVEAU Patrick, le 14.05.2012
- EQUIN Louisette veuve MANGIN, le 22.05.2012
- SOYRIS Marie épouse MIZRAHI, le 23.05.2012
- CHANUS Léona veuve CARTIER, le 27.05.2012

Distribution du LOU BOUÏARGUIÉ

Le bulletin d'information municipale, résume l'actualité bouillarguaise. Il paraît tous les trois mois et est distribué dans les boîtes aux lettres, mais il est possible que certaines personnes ne le reçoivent pas. Néanmoins, il est mis à disposition dès la fin de la distribution en mairie à l'accueil. Pour toutes réclamations : tél. 06 13 42 55 72.

CCAS : les projets du mieux vivre

Le CCAS est présidé par le maire, composé par plusieurs membres du conseil municipal et de membres représentants les personnes âgées, des associations caritatives, des associations d'handicapés, de l'UDAF. La commission se réunit autant de fois qu'il est nécessaire pour étudier les cas. Un dossier complet anonyme présenté par l'élue en charge.
Au CCAS, vous trouverez de la confidentialité, de l'écoute, de l'aide, pas de jugements, respect des personnes. Chaque année une subvention est versée au CCAS, afin de faire face aux demandes.
En 2011, 189 dossiers déposés ont été traités :

- 14 dossiers étudiés dans le cadre du Micro-crédit (accord d'un crédit de 500 à 3000€, avec un taux d'intérêt bonifié par la commune)
- 30 dossiers qui n'étaient pas de la compétence de la commune, afin d'assurer un meilleur suivi, les personnes, ont été orientés vers l'assistante sociale.
- Plusieurs familles ont reçu des bons alimentaires pour aller se servir auprès de l'épicerie sociale de Bouillargues.
- Des aides financières ponctuelles ont été allouées pour payer l'électricité, le gaz, le loyer ou une formation professionnelle, etc.
- 34 instructions de R.S.A (Revenu de Solidarité Active) suivi par le Pôle emploi
- 60 dossiers pour une demande de logement social (ces personnes sont toutes reçues individuellement par l'élue en charge de la délégation)
- 5 dossiers d'aide à l'hébergement
- 5 dossiers d'aide ménagère
- 8 dossiers d'A.P.A (Aide Personnalisée d'Autonomie).

L'élue en charge du CCAS est à votre disposition pour tous renseignements et tient sa permanence tous les après-midi.
Vous pouvez également prendre contact directement avec le CCAS tous les après-midi (sauf le mercredi) au 04 66 20 67 45 de 13h30 à 18h.

Marie-Pierre Tronc
Adjointe déléguée aux affaires sociales

EN BREF

ACCES A LA DÉCHÈTERIE des GRIMAUDES

A compter du 1er juillet prochain, les usagers qui souhaitent accéder à la déchèterie des Grimaudes devront présenter une carte. Pour en faire la demande, un formulaire d'inscription est à retirer à l'accueil de la mairie, ou bien téléchargeable sur le site de la commune. Les cartes seront remises en mains propres par les gardiens de la déchetterie.
S'agissant des professionnels, qui peuvent désormais accéder à la déchetterie, ils doivent acheter une vignette à apposer sur le pare-brise du véhicule. Cette vignette est vendue au prix de 800€ l'an.
Le nouveau règlement de la déchèterie est consultable sur le site internet de la commune.

FERMETURE SERVICES ADMINISTRATIFS

Les services administratifs seront fermés au public le vendredi après-midi du 16 juillet au 17 août inclus.
Le point emploi sera fermé du 27 juillet inclus jusqu'au 7 août au matin.

RECENSEMENT DES CONCESSIONS AU CIMETIÈRE

Les personnes possédant une concession particulièrement dans les deux anciens cimetières 1 et 2 sont aimablement priées de prendre contact à la mairie avec Maïa Chahabian.
Permanence les jeudis de 10h à 12h et de 14h à 17h.
Certaines tombes sont très délabrées, les noms ne sont plus visibles. Un grand merci à toutes personnes nous apportant quelques données sur ces sépultures.

ENTREPRISE BELINHA

Maçonnerie générale

Gros oeuvre, façade, toiture, isolation, carrelage, faïence, clôture

Neuf Rénovation

Devis gratuit

2, impasse de Vauvert, 30230 BOUILLARGUES

Tél / fax : 04 66 20 62 34 - Port : 06 61 70 83 01

Garage VERA & fils

Mécanique générale

Toutes marques
Vente VN-VO

4 chemin de Saint Estève
30128 GARONS

Tél. 04 66 70 09 70

Une nouvelle vie pour vos meubles de cuisine !
Rénovés par votre artisan
Peinture essuyée, Patine à l'ancienne, Stuc,
Enduits rustiques, Rénovation meubles cuisine,
Relooking, Papier peint, Façade.
PM
Pascal MERCIER
ARTISAN PEINTRE
8, impasse de l'Aigoual
30230 BOUILLARGUES
Tél / Fax : 04 66 20 43 17
www.pascalmercierdeco.com

AGENDA TRIMESTRIEL

Juillet

Du 6 au 8 juillet : festival de cinéma

- **Le 6 juillet**

ouverture du festival de cinéma dans les arènes de Bouillargues
1ère partie "Les cocardiers" puis court métrage à 22h
2ème partie pour "Une Fille en Rouge" de Marianne Lamour avec Françoise Fabian

- **Le 7 juillet**

1ère partie à 22h dans les arènes, lecture par Bernadette Lafont "de La Bête du Vaccarès"
2ème partie : Ciné Concert "Le roi de Camargue" d'André Hugon, accompagné au Piano par Martial Romanko

- **Le 8 juillet**

À 22h aux arènes, hommage à Lucien Clergue. Projection de ses films sur la Camargue.
Discussion et débat avec le Public. Clôture du festival

Le 14 juillet : Opéra "Carmen" à 22h dans les arènes de Bouillargues

- **Le 20 juillet** : loto de la Embestida dans les arènes.
- **Le 21 juillet :** Fiesta campera organisée par l'AFB

Août

- Du 2 au 6 août : Fête votive organisée par l'AFB, le Club Taurin en partenariat avec la municipalité (programme détaillé page 35)

Septembre

- ***8 septembre :*** Forum des associations dans la cour de l'école primaire ou à la Bergerie en cas d'intempéries
- ***13 septembre :*** Ciné Club "Le salaire de la peur" d'Henri-Georges Clouzot
- ***15 septembre :*** Cérémonie Commémorative au monument aux morts de l'association ANNORRA
- ***Du 21 au 23 septembre :*** Fête des vendanges organisée par l'AFB

20 septembre : Salon du livre à la Bergerie "Lire en Costière"

Miletto MARBRERIE

Plans de cuisine et de salle de bains

Réalisation d'éviers en pierre sur mesure

Monuments funéraires

Tél 04 66 20 33 83
Fax 04 66 20 44 70
Usine et bureau : 306 rue de la Paix 30230 Bouillargues
email : contact@miletto-marbrerie.com

Sarl Ets CHAPON/DAUMAS
. CHAUFFAGE
. CLIMATISATION
. PLOMBERIE
. SANITAIRES
. ZINGUERIE
9 rue des Arènes
30230 BOUILLARGUES
Tél. 04 66 20 27 63
Portable : 06 80 23 50 23
E-mail : chapon.daumas@cegetel.net

isolation nouvelle génération des costières
Eric JORDAN
artisan plaquiste
neuf et rénovation
tel.06.17.95.19.59
fax.09.59.76.65.51
carolejordan@free.fr

Emmanuelle TAILHEFER
Ostéopathe D.O.
Diplômée du Collège Ostéopathique de Provence
Déplacement à domicile sur Bouillargues
Sur RDV
Tél. 06 99 09 16 52
12 rue Monjardin 30000 Nîmes
www.osteonimes.com

DJDID ANIMATIONS
Disco-Mobile & Karaoké
Mariages, anniversaires
Une animation personnalisée, pour tout budget
Tél. 06 67 55 66 34
Email : dj-did2@orange.fr

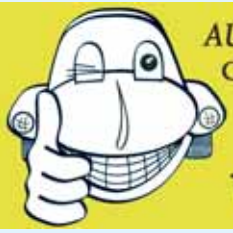

AUTO-ÉCOLE DE LA VISTRENQUE
Conduite accompagnée - permis B
1, rue de la République
30230 BOUILLARGUES
Téléphone : 04 66 20 26 44

MJ CRÉATION
SALON DE COIFFURE
FÉMININ MASCULIN JUNIOR
TÉL. 04 66 20 76 38
1 BIS, RUE DE LA RÉPUBLIQUE - 30230 BOUILLARGUES

Bruno Boulouis
Maçonnerie générale
Tous travaux de maçonnerie, neuf, rénovation, façade, carrelage

3, rue Massiac
30230 Bouillargues
Tél. 04 66 20 35 36
Port. 06 87 22 15 02

GENERALI
Solutions d'assurances
Pierre et François LEJEUNE
ASSURANCES ET PLACEMENTS
Professionnels et particuliers (auto, santé, retraite, habitation...)
38, rue Cité Foulc, BP 20012 - 30023 Nîmes cédex 1
Tél. 04 66 29 44 26 - fax : 04 66 84 47 17, Tél. Bouillargues : 04 66 20 07 41
Email : nimesarenes@agence.generali.fr

Cellier des Vestiges Romains
30230 Bouillargues
AOC Costières de Nîmes vin de pays d'oc
Vin de pays du gard
HORAIRES D'OUVERTURE DU CAVEAU
Le lundi de 14h à 18h30 -
Du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h30
Le samedi de 8h à 12h

www.celliervestigesromains.com celvestrom@aol.com Tél: 04.66.20.14.79

La fête votive 2012

Jeudi 2 août

- 15h : Concours de pétanque
- 19h : Bandido
- 19h30 : Apéritif dans le parc municipal (durant toute la fête restauration salle de la Bergerie)
- 21h : Concours de chant, animation assurée par Gilles Cartier de FC Production 2560€ de prix - participation de 20 artistes amateurs, deux catégories (interprète et auteur compositeur)
- 2h : Fin de soirée

Vendredi 3 août

- 12h : Abrivado
- 15h : Concours de pétanque
- 16h45 : Course de Ligue aux arénes
- 19h : Abrivado par des chevaux de trait
- 19h30 : Apéritif dansant avec «Cocktail de nuit»
- 21h30 : Taureaux-piscine avec petit veau aux arènes André Dupuis
- 22h30 : Grand show «Cocktail de nuit»
- 2h : Fin du bal

Samedi 4 août

- 9h30 : Déjeuner offert à la population par l'AFB au domaine des Sources de la Marine (Bellegarde) animé par la Banda «Los Borrachos»
- 11h : Abrivado à l'ancienne par l'association Coutumes et Traditions, attelages et vélo rétro (tenue à l'ancienne exigée) suivi de l'abrivado à l'ancienne manade Albert Chapelle, départ domaine de la Marine. ATTENTION ! Les véhicules motorisés sont INTERDITS
- 12h : Arrivée de l'abrivado. Présentation du défilé suivi d'une vachette dans les arénes
- 12h30 : Apéritif dans le parc animé par la Banda «Los Borrachos»
- 13h : Repas festif à la Bergerie assuré par Ventaillat Traiteur tél. 06 19 28 08 18 sur réservation
- 15h : Concours de pétanque
- 16h45 : Course de taureaux emboulés pour la jeunesse (trophée de la cave coopérative) aux arènes André Dupuis, après la course bandido à l'ancienne.
- 19h30 : Apéritif musical avec l'orchestre sur mesure
- 21h30 : Taureaux-piscine avec petit veau aux arènes André Dupuis
- 22h30 : Grand bal
- 2h : Fin du bal

Dimanche 5 août

- 9h30 : Déjeuner offert par l' AFB à la buvette du parc animé par la Banda «Los Borrachos»
- 10h30 : Défilé des Arlésiennes du groupe La Respédido et des Gardians Bouillarguais (départ : place de la Madone)
- 10h45 : Apéritif musical animé par la Banda «Los Borrachos» à la maison de retraite
- 11h : Messe en provençal en «Lengo Nostro» dans le parc municipal, animée par la chorale de la paroisse de Manduel et les Tambourinaires de Jonquières Saint Vincent
- 12h : Roussataïo, lâcher de juments
- 12h30 : Apéritif offert par la mairie dans le parc municipal animé par la Banda «Los Borrachos»
- 15h : Concours de pétanque
- 15h - 17h : Animation enfant offerte (promenade à poney dans le parc municipal)
- 16h30 : Thé Chantant à la maison de retraite
- 16h45 : 28e Trophée «Souvenir André Batte» (course du trophée de l'Avenir-offerte par la municipalité) aux arénes. Après la course, festival d'abrivado offert par le Café des Arts, le Cellier des Vestiges Romain et le Club Taurin «La Cléda».
- 19h30 : Apéritif dansant
- 21h45 : Taureaux-piscine avec petit veau aux arènes André Dupuis
- 22h30 : Grand Bal
- 2h : Fin du Bal

Lundi 6 août

- 10h : Déjeuner offert à la population à la Fontaine
- 11h45 : Abrivado à l'ancienne, ATTENTION ! Les véhicules motorisés sont INTERDITS
- 12h : Arrivée de l'abrivado suivi d'une vachette aux arènes
- 12h30 : Apéritif au parc municipal animé par La Peña L'Occitane
- 15h : Concours de pétanque (doublette mêlées 80€) - inscription au boulodrome
- 16h45 : Course de taureaux aux arénes André Dupuis
- 19h : Bandido suivi d'un lâcher de 40 taureaux
- 19h30 : Aperitif dansant avec «La compagnie française du soleil»
- 21h30 : taureaux-piscine de clôture avec petit veau aux arénes André Dupuis avec Ventaillat Traiteur
- 2h : Fin de la soirée

◆ Fête foraine place de L'Europe
◆ Tous les spectacles de rue sont organisés par l'AFB
◆ Tous les spectacles aux arènes sont organisés par le Club Taurin «la Cléda» et la municipalité

L'accès au parcours est interdit par arrêté au mineur de moins de 15 ans.

AVIS A LA POPULATION

Pour votre sécurité et votre confort, des mesures ont été prises pour éviter les accidents : fermeture des parcours, avertissements sonores (sono, pétards), passage d'un véhicule sonorisé en amont et en aval des manifestations, présence de la police et des vigiles.
Concernant les manifestations taurines et équestres de rue qui sont les plus dangereuses :

- La population est invitée à respecter toutes les consignes de sécurité et à rester dans les zones protégées.
- Les enfants doivent être accompagnés, surveillés et gardés par un adulte dans les zones protégées.

Le risque zéro n'existe pas, en conséquence, une équipe de quatre secouristes spécialisés assureront les secours de toutes les manifestations de rue.
Pendant la durée de la fête, pour des raisons de sécurité, certaines routes seront interdites à la circulation. Des laissez-passer sont à votre disposition en mairie. Nous vous remercions de votre compréhension. Malgré tous les moyens mis en œuvre, votre prudence sera votre meilleure garantie de sécurité. L'Association des Fêtes de Bouillargues, organisatrice de la Fête Votive ne répondra pas des accidents. Bonne fête !

BUREAU DE L'ICAPAR

Présidente :
Incarnation Moitry
Vice-présidente :
Liliane Fraigneau
Secrétaire :
Annie Vincent
Secrétaires adjointes :
Danielle Bonet et
Marie-Pierre Tronc
Trésorière :
Jacqueline Chapeyron
Trésorière Adjointe :
Viviane Conejero

LES DATES À RETENIR

♦ Le vendredi 22 juin 2012, nous fêterons le 10e anniversaire de la création de la section informatique à Bouillargues

♦ Le 20 juin 2012, repas de fin d'année de la section TAROT à la "Bergerie"

♦ Septembre 2012, présence des sections de l'ICAPAR au Forum des associations

♦ Le 24 septembre 2012 à Bouillargues, Conseil d'administration

INFORMATION

Un recueil de réflexion et souvenirs de quelques ainés de la Vistrenque "Un instant de votre vie" a été enfin réalisé grâce à Olga Soucailles et Jocelyn Perpignan.
Un grand merci à tous les deux, ainsi qu'aux personnes qui ont adressés leurs souvenirs.
Pour mieux nous connaitre, connectez-vous sur notre site : ICAPAR30

BUREAU DES JOYEUX RETRAITÉS

Présidente : Henriette Girard
Vice-président : Philippe Souchon
Vice-présidente : Christiane Tomatis
Secrétaire : Annick Loiseau
Secrétaire adjointe : Roselyne Belda
Trésorière : Françoise Hillaire
Ainsi que les membres du conseil d'administration : Élise Martinez, Radmilla Fontana, Thérèse Tromparent
Présidente honoraire : Berthe Brunet

L'ICAPAR une association dynamique!

Tournoi de tarot, sortie champêtre, écriture... des animations et beaucoup de gaieté pour animer les journées

Le 10e tournoi de tarot

Le 14 mars 2012 à Rodilhan, les 40 joueurs de la Vistrenque, ont été accueillis par les adjoints de Rodilhan, Danièle Comte-Bouvet, Scipion Griffault et par Guy Porlan responsable du Club de tarot de Rodilhan, par Paulette Teissier responsable de la section de tarot de Bouillargues et par Inca Moitry présidente de l'ICAPAR.
De nombreux bénévoles sont venus prêter main forte pour la bonne organisation de l'après-midi. Les parties de cartes furent rudes, mais agréables et passionnées. Les adjointes et conseillers municipaux des cinq villages ont remis les récompenses (6 corbeilles garnies offertes par l'ICAPAR et des lots de consolation offerts par Nîmes Métropole et le Conseil Général).
Ce dixième Tournoi a été clôturé par un apéritif offert par la ville de Rodilhan dans une ambiance amicale et enjouée.

par Marie-Pierre Tronc, adjointe aux affaires sociales

Une sortie champêtre en biennale

Tous les 2 ans, l'ICAPAR organise une sortie champêtre qui a eu lieu à Garons le 26 avril 2012, dans la salle des fêtes à cause du mauvais temps. Un mot d'accueil de la présidente de l'ICAPAR. Puis Alain Dalmas, maire de Garons souhaita la bienvenue aux 120 invités, à Joëlle Murré, conseillère générale de la Vistrenque, à Maurice Gaillard, Jacques Bécamel, Jean-Michel Avellaneda (accompagné de son épouse), respectivement maires de Bouillargues, Caissargues et Milhaud. Serge Reder, maire de Rodilhan était excusé.

Un excellent apéritif nous a ouvert l'appétit. Le repas coloré et succulent, concocté par

Chantal Lopez fut apprécié par tous les convives. Après ce copieux repas un concours de boules organisé par Colette, le concours de belote par Viviane et le tournoi de tarot par Paulette et Guy. L'après-midi a été ponctué par des rires, des discussions animées le tout dans une joyeuse ambiance.

Les récompenses ont été offertes par Nîmes-Métropole, le Conseil général, par Marie-Pierre Tronc adjointe à Bouillargues, par M. Bécamel le maire de Caissargues et par M. Dalmas président du Cellier des Vestiges Romains. Les adjointes présentes ont récompensé tous les gagnants. Toutes et tous se sont quittés heureux d'avoir passé une belle journée ! Tout le mérite de ce succès revient aux municipalités du canton de la Vistrenque, grâce à l'entente et au dynamisme de leurs adjointes (en particulier Jacqueline Chapeyron qui nous a si bien reçus…), aux présidents des Clubs des Aînés et aux responsables des sections de l'ICAPAR.

Le club des joyeux Retraités

Le vendredi 10 février 2012 a eu lieu à Bagnols-sur-Cèze le 5ème concours départemental de Belote des Aînés Ruraux.

Plus de 200 joueurs s'étaient donnés rendez-vous pour 4 parties à la mêlee entrecoupées d'un déjeuner convivial. Lors de la cérémonie de clôture, notre vice-président, Philippe Souchon, détenteur du trophée depuis 2009 le remettait à son successeur, un brillant joueur de Saint-Jean du Gard. Félicitations aussi à notre présidente, Henriette Girard, qui se classait 5e.

Autre événement de ce début d'année, la réunion d'information de la Fédération Gardoise au club de Bouillargues, le 3 avril 2012 avec la présence de 6 clubs du département (Bellegarde, Milhaud, Beaucaire, Saint Gilles, Aubord et Bouillargues).

Notre vice-président, Philippe Souchon qui remet le trophée à un brillant joueur de Saint-Jean du Gard

Activités à venir

- Jeudi 31 mai : Repas de la Fête des Mères suivi du loto hebdomadaire.
- Mardi 26 juin : Croisière à la journée sur le canal du Midi.
- Début juillet : Repas de fin de saison belote, jeux de société et Tarot (date à préciser).

Le voyage de la FNACA

Le dixième voyage organisé par la FNACA s'est déroulé du 23 au 29 avril. Les participants, moins nombreux que d'habitude, surtout pour raison de santé, sont partis dès l'aube pour la côte atlantique. Notre périple, sous un temps maussade, nous a d'abord conduits à Cognac pour la visite d'une cave renommée. Puis ce fut Saintes et ses vestiges gallo-romains et l'île de Ré aux jolies maisons blanches fermées de volets verts.

Les différentes étapes de ce voyage nous ont fait visiter La Rochelle et sa vieille ville, Lorient et la cité de la voile "Éric Tabarly" et enfin Vannes et ses vestiges moyenâgeux, sans oublier le Marais Poitevin, le site de Carnac et Belle Ile. Le dernier hôtel qui nous a accueillis durant trois jours était situé à Sainte-Anne-d'Auray, haut lieu de pèlerinage dont nous avons visité la basilique.

La semaine s'est passée dans une bonne ambiance, la plupart des voyageurs se connaissant de longue date et tout le monde rapporte de bons souvenirs.

Quelques jours après notre retour, nous apprenions avec tristesse le décès de Jean Goudet, secrétaire de la section locale et principal organisateur de tous ces voyages. Nous renouvelons toutes nos condoléances à son épouse, Lucienne, ainsi qu'à toute sa famille.

J. Gonin

La cérémonie du 19 Mars

19 mars 2012 cinquantième anniversaire du cessez-le-feu en Algérie.

Comme toutes les années depuis 1963, nous commémorons cette date. À l'époque, notre association se nommait FNAA (Fédération nationale des Anciens d'Algérie), et son président était Jean-Jacques Servan-Scheiber, décédé depuis. Nous savons très bien qu'après cette date, il y a eu des victimes, autant civiles que militaires, des exactions de tous bords. Que des centaines de milliers de Français ont dû quitter précipitamment cette terre qui les a vues naître et se refaire une vie. Ce fut pour eux un énorme déchirement. Bien sûr nous n'oublions pas tous les harkis qui ont payé un lourd tribut, massacrés, humiliés, rejetés.

Les militaires du contingent que nous étions ont vu tomber trente mille de leurs camarades, compté deux cent mille blessés ou malades. C'est pour cela et pour eux que nous nous retrouvons chaque 19 mars devant le monument aux morts.Cette année, à l'issue de la cérémonie, quatre de nos amis ont été décorés du titre de reconnaissance de la Nation : messieurs Daniel Beau, France Deschamps, Raymond Faivre et Claude Folcher. Le verre de l'amitié était offert par la municipalité.

JOURNÉE-SOUVENIR DE LA DÉPORTATION

Dimanche 29 avril 2012 a eu lieu la cérémonie de la déportation devant le monument aux morts de notre village. Une quarantaine de personnes seulement assistait à cette manifestation et c'est bien dommage. Parmi l'assistance, on notait la présence de Monsieur le maire et son conseil municipal ainsi que des personnalités militaires en tenue. Après la lecture des messages des associations de déportés et internés de la Résistance par Claude Abad, président des anciens combattants de l'Union Fédérale, la gerbe de la municipalité a été déposée par Monsieur le maire et son adjointe, Marie-Pierre Tronc. La sonnerie aux morts marqua le début de la minute de silence, durant laquelle nos drapeaux se sont inclinés, la Marseillaise mit fin à ce recueillement. Monsieur le maire clôtura cette cérémonie par un long discours dans lequel il évoqua le passé concentrationnaire de nos déportés, en rappelant aux jeunes générations notre Devoir de Mémoire, afin de ne pas oublier ces atrocités.

Puis il remercia l'assistance et invita les autorités à venir saluer nos drapeaux ; ainsi prit fin cette journée de la déportation.

Le président Claude Abad

Cérémonie du 8 Mai

La victoire des Alliés sur l'Allemagne nazie et la fin de la Seconde Guerre mondiale

Beaucoup de monde assistait à cette cérémonie du 8 mai 2012 pour commémorer la Victoire du 8 Mai 1945, parmi l'assistance on notait la présence de nombreux militaires en tenue du 503e RT de Garons (certains de notre village). Le Colonel commandant le 503e RT était représenté par le chef d'escadron Ribette. Un piquet d'honneur et le véhicule baptisé "Bouillargues" donnaient une haute dimension à cette cérémonie, nos quatre drapeaux : UF, FNACA, association des sous-officiers de réserve de la Vinstrenque et UNP complétaient ce dispositif.

Comme il est de coutume en pareille circonstance, M.Vallat a lu l'Ordre n°9 du général de Lattre de Tassigny, les deux autres messages ont été lus par MM. Rigaill et Abad, le premier celui du secrétaire d'État chargé des anciens combattants, le second celui de l'UFAC.

Le président de l'UF locale, aidé par la jeune Ormella (fille de notre conseiller municipal M. Seigneur), a cité les 6 noms de nos Morts pour la France durant la guerre 1939-1945, chaque nom ponctué par un vibrant Mort pour la France par la jeune Ormella.

Les gerbes furent déposées par MM. Vallat et Labaute pour celle des anciens combattants et celle de la municipalité par Monsieur le maire et M. Seigneur.

Le chef du piquet d'honneur mit ses troupes au presentez armes et ordonna aux morts pour la minute de silence suivie de la Marseillaise, nos drapeaux s'inclinèrent durant le temps du recueillement.

Cette cérémonie prit fin après le discours de M. Gaillard, maire de Bouillargues, il remercia les autorités militaires, les Présidents d'associations et les personnes présentes. Il invita les autorités militaires et civiles à venir saluer nos drapeaux et le piquet d'honneur pour sa très grande tenue.

Cette cérémonie se termina autour du verre de l'amitié à la Bergerie.

Le Président Claude Abad

ESCRIME

Le club d'escrime de Bouillargues

C'est une section dynamique qui accueille des licenciés dès l'âge de trois ans.
Notre section offre la pratique des trois armes pour les publics de débutants à confirmés.
Actuellement nous distinguons les groupes :

- Éveil
- École d'escrime
- Poussins Pupilles
- Benjamins minimes et Compétition
- Adultes Loisir

Notre cadre s'est formé pour l'accueil des personnes en perte d'autonomie, handi-escrime, mal voyant et non voyant.
La salle d'armes de Bouillargues accueille tous les mardi matin depuis trois mois des patients du centre ARAMAV de Nîmes.
Par ces actions le Maître Belpaume est intervenu en milieux scolaires sur les communes de Saint Gilles, Bellegarde, Garons et Nîmes en espérant toucher les écoles de Bouillargues à la rentrée 2012/2013.
Cette année notre activité a été proposée à plusieurs centres de loisirs sans hébergement (Aimargues, Beaucaire, Bouillargues).
La dernière activité qui sera mise en place en septembre 2012 concerne l'escrime artistique, les pratiquants s'essayeront au salut de cours et aux duels de théâtres. Un stage ouvert à tous sera proposé prochainement sur un weekend.

HAND ET MINI HAND

En avant les stages multisports !

Ce sont des stages multisports que propose le club de handball de Bouillargues.

"Sportif, mais adapté à la condition physique de chaque enfant… on joue dans la bonne humeur… une journée où l'on s'est dépensé sans compter…".
C'est pendant une partie des vacances scolaires que le SUNALB propose des journées bien remplies. En un seul et même stage, on pratique du foot, du judo, de la course, de la piscine, du handball en fonction des disponibilités, mais aussi des activités manuelles diverses qui permettent de se détendre.
Porteur du projet avec l'aide des infrastructures de la mairie de Bouillargues, les éducateurs diplômés du club accueillent les enfants pour une ou plusieurs journées. On est tous des champions dans l'âme !

Pour tout renseignement et dates de stages :
secrétariat SUNAL Bouillargues au 04 66 20 24 33
Email : sunalb@wanadoo.fr

LES DIFFÉRENTES SECTIONS DE L'ALB

SECTIONS	PROFESSEURS	HORAIRES ET LIEUX	TÉLÉPHONE
Accompagnement scolaire et éducatif	équipe éducative	Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 1er groupe de 17h15 à 18h, 2e groupe de 18h à 18h45 à la Villa rose	04 66 20 67 50
Aikido	M. Rotin	Lundi de 20h30 à 21h30, mercredi de 20h30 à 22h, samedi de 8h30 à 10h (selon niveau) au Dojo	06 26 45 87 42
English spoken	Brian Stavechny	Mercredi de 14h30 à 20h (selon niveau-enfants débutants, avancés, adultes) à la Villa rose-salle de la friperie	04 66 20 67 50 ou 06 77 50 13 57
GRS/danse	Agnès Imberdis	Selon niveau (voir responsable) au Dojo le mercredi, anciennes écoles le jeudi et 1er étage de l'école Marcel Pagnol le vendredi	06 18 64 84 17
Informatique(senior)	M.Bertrand M. Monnier	Mercredi de 9h à 12h - salle informatique de l'école primaire Marcel Pagnol	04 66 20 19 06
Judo	Jean-Claude Léoneti	Lundi et vendredi entre 17h15 et 20h15 selon niveau au Dojo	06 71 21 08 44 ou 04 66 20 67 50
karaté	Gilles Meunier	Lundi, mardi, jeudi à partir de 17h15 et samedi selon niveau au Dojo	04 66 20 67 50 ou 04 66 20 30 67
Randonnée	Simone Boulet	Voir responsable	04 66 20 30 35

GYMNASTIQUE

Gym 160

Avec l'arrivée de l'été, nos cours s'arrêtent pour mieux reprendre en septembre. Ce fut une année bénéfique pour tous : "Bien dans son corps, bien dans sa tête".
Avec 11h de cours par semaine, nos séances de gym adaptées à tous ont donné plaisir et satisfaction à nos nombreux adhérents.
Les ateliers "circuit training" nouveaux cette année ont été particulièrement appréciés. La diversité des exercices a été stimulante.
Gym 160 propose un programme mixte de gym tonique, gym douce, gym senior, body-scult, cardio,

Bouger c'est la santé, alors bougez-vous la vie avec Gym 160 !

techniques d'étirement et de relaxation, body balance,

gestion du stress, séances spéciales dos... Autre découverte cette année : les adhérents se sont initiés au QI GONG, gymnastique énergétique douce chinoise. La relaxation et les étirements nous aident à combattre le stress, favorisent l'équilibre et la concentration. La gym tonique bénéfique pour le cœur nous rend plus résistants à l'effort.
Un grand merci à Marie et Agnès pour leur professionnalisme et leur dévouement.
Le bureau vous donne rendez-vous au forum des associations en septembre, pour tout renseignement et rejoindre la sympathique et active équipe de gym 160.
Bonnes vacances à tous!

Le bureau

Groupama
Toujours là pour moi.
Assurance auto
habitation santé
Banque-assurance vie
25 Grand'rue 30230 Bouillargues
Tél.04 66 20 44 93

Freddy DONADILLE
Artisan plombier chauffagiste
30 ans d'expérience, de la qualité et du sérieux à votre service
Chauffage toute énergie
Plancher chauffant - Pompe à chaleur
Energie renouvelable - Energie solaire
Climatisation
Dépannage et entretien
chaudière fioul et gaz
Ramonage cheminées
Plomberie, sanitaire
Agencement complet
de cuisine et salle de bain
Zinguerie
Fourniture et pose d'adoucisseur
PGN
VENTE - INSTALLATION - MAINTENANCE
30230 BOUILLARGUES
tél. 04 66 20 33 84 ou 06 80 68 50 83

Le Funérarium de Bouillargues
La société Gallouedec est à votre écoute depuis 1980
Nîmes
Beaucaire
Bouillargues
Saint-Gilles
Tarascon
Vauvert
Funérarium
924, chemin des Aiguillons
30230 Bouillargues
(à proximité de la gendarmerie)
À votre service 24h/24 et 7j/7
au 04 66 20 49 22
Groupe Gallouedec
Inhumation - Pompes funèbres
Incinération - Chambres funéraires
N° Vert 0 800 77 62 39
Appel gratuit d'un poste fixe

Paysage & Arrosage Weigand
Km 4, Route d'Arles
30132 Caissargues
Tél. : 04 66 84 01 22
E-mail : weigand.paysage@tiscali.fr
Site Internet : www.weigand30.com
Fax : 04 66 38 37 76

Ambulances Bouillargues
Cevennes Assistance
04 66 200 307
Zone des 4 vents
974 chemin des manades
30230 Bouillargues
24h24 et 7j7
Toutes distances

menuiserie Henri SALCE
Artisan menuisier
installé dans votre village depuis 1984
Fabrication traditionnelle sur mesure
Rénovation - agencement
portes, fenêtres, volets, meubles, parquet, escalier, etc
fourniture PVC
22 rue de la Fontaine 30230 BOUILLARGUES
Tél. 04 66 20 45 69 ou 04 66 26 98 11

Institut cybelle
44 Grand rue
30230 Bouillargues
04 66 20 17 73
Soin du visage et du corps
Extensions de cils à cils
Onglerie
Épilations
PBA (Psycho-Bio-acupressure)
de 9h à 19h sur rendez-vous
Ouvert du mardi au samedi matin
veroniquebenafigos@gmail.com

Féminin
Masculin
Junior
Mireille Coiffure
30, Grand'Rue
30230 Bouillargues
Tél. 04 66 20 11 69
HORAIRES
Du mardi au jeudi : 8h30 à 12h30 et de 14h à 18h30
Fermé le mercredi
Vendredi et samedi : de 8h30 à 18h30 NON STOP

Didier MARQUIS PEINTURE
Bâtiment intérieur extérieur
Décor artisan
Peinture essuyée, murs d'autrefois, chaux, stuc, papier peint, projection gouttelette, rénovation de façade, placo, etc...
Port : 06 12 66 71 59 - Tél. 04 66 62 19 01

Provence Boucherie
Dubois Père & Fils
dans la viande depuis 1950
1 rue Bacharas 30203 BOUILLARGUES - 04 66 20 07 57

Des boulistes ACTIFS

La boule bouillarguaise a participé aux championnats des clubs en 2012

La FFPJP a lancé depuis quelques années un championnat des clubs comme dans les autres sports collectifs : plusieurs échelons, plusieurs divisions, plusieurs poules. Chaque année les clubs d'une même poule dans la même division jouent les uns contre les autres pour établir un classement avec pour but des montées et des descentes de divisions.

Il existe :

- le CNC : Championnat National des Clubs,
- le CRC : le Championnat Régional des Clubs,
- le CDC : Championnat Départemental des clubs. Ils sont divisés en trois divisions.

La boule bouillarguaise s'est inscrite pour la 1ère fois en 2012 pour évaluer son niveau. La première année c'est donc la 3e division départementale au programme pour les débutants ou recalés de l'édition précédente. Douze clubs formant trois poules de 4. Bouillargues est tombé dans la poule 1 avec les clubs de Cardet, Mialet et Saint Quentin la Poterie. Les trois matchs à faire se sont déroulés en un week-end, le 5 mai à Alès Bruège et le 6 mai à Saint Laurent d'Aigouze.

Venez nous rejoindre!

Un match c'est 6 "têtes à têtes" (2pts chacun), 3 doublettes (3pts) et 2 triplettes(5pts) avec 8 joueurs de départ, dont deux remplaçants. Les joueurs du samedi furent François Vallès, Yann Loquette, Jacques Manganelli, Norbert Baroso, Alexis Papinutto, Bernard Gravinèse, Jean-Louis Amorich et Maxime Gabriel. Le match contre Saint Quentin virait à la démonstration puisque toutes les parties ont été gagnées par Bouillargues pour un score de 31/0.

Le lendemain Jean-Louis était remplacé par Jean Fernandez, Bernard par le jeune Axel Sanchez et Norbert par Laurent Sauvage. Les parties furent légèrement plus relevées, mais les scores finaux furent encore une fois sans appel: 21/10 contre Cardet et 26/5 contre Mialet.

Au final Bouillargues se hisse premier de sa poule avec trois victoires en trois matchs et jouera la phase finale en fin d'année pour tenter le titre de champion de D3 départementale. Elle remercie vivement ces onze joueurs qui ont donné leur temps et savoir-faire pour leur village.

Maxime Gabriel, président

CLIN D'OEIL À ENZO

La boule bouillarguaise a une pensée pour Enzo. Elle lui souhaite tout le meilleur pour un rétablissement attendu par tous au boulodrome.

Costière Attitude

6, 7, 8 juillet

Cinéma

autour de Jacques de Baroncelli

SALON du LIVRE

Le 30 septembre
« Lire en Costière »
autour de la romanité
Parrain : Jean-Claude Golvin

Bouillargues
en Costières